

The background is a stylized illustration of a coastal landscape. The top half shows a blue sky with white, fluffy clouds. Below the sky, there are white, foamy waves crashing against a dark blue sea. In the foreground, there are dark, jagged mountains or hills. The overall style is painterly and somewhat abstract.

Notre place

au sein du

Canada

Rapport sommaire

ISBN: 1-55146-213-3

Vous pouvez obtenir des exemplaires du rapport, du rapport sommaire et des tomes de recherche au:

Office of the Queen's Printer
Confederation Building
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)
A1C 5T4
Phone: (709) 729 - 3649

Commission royale d'enquête sur le renouvellement et le renforcement de notre place au sein du Canada

www.gov.nl.ca/royalcomm



Couverture:

©Tara T. Bryan

Cape Spear Wave II

1993, peinture à l'huile sur toile,
36" x 72"



Commission royale d'enquête sur le renouvellement et le renforcement de notre place au sein du Canada

AVANT-PROPOS

La Commission royale d'enquête sur le renouvellement et le renforcement de notre place au sein du Canada a terminé son travail et le rapport principal a été soumis. Ce document représente un résumé des points saillants du rapport et il est disponible en inuktitut, innu-aimun, mi'kmaq, anglais et français, ainsi qu'en braille. Le rapport complet, les documents de recherche et les sondages font l'objet de publications séparées et ils sont aussi publiés sur le web à l'adresse suivante : www.gov.nl.ca/royalcomm.

Durant une période de 14 mois, nous avons eu le privilège de rencontrer environ 3 000 Terre-Neuviens et Labradoriens dans la province et à l'extérieur. Nous avons entendu des points de vue très pertinents, pendant les rencontres, dans les soumissions écrites et dans nos recherches. Nous recommandons d'emprunter une certaine voie pour renouveler notre position, par le biais d'un partenariat collaboratif entre le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et le gouvernement du Canada.

Ce fut pour nous un grand honneur d'avoir siégé sur cette commission d'enquête. Nous espérons que le travail accompli jouera un rôle dans le renouvellement et le renforcement de la place de notre province au sein du Canada.


Victor Young, O.C.
Président


Elizabeth M. Davis, RSM
Commissaire


L'honorable James Igloliorte
Commissaire

June 30, 2003

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
CHAPITRE 1: NOTRE PLACE ACTUELLE AU SEIN DU CANADA	11
CHAPITRE 2: UN NOUVEAU PARTENARIAT	17
CHAPITRE 3: LA VOIE DU RENOUVELLEMENT	23
Non à la séparation! Non au statu quo!	23
Un nouveau partenariat – un processus bilatéral	24
Nouvelles façons de penser et d’agir	25
Notre jeunesse et notre avenir	26
Mettre de l’ordre dans nos finances	26
Le fédéralisme fiscal	27
La pêche de la dernière chance	28
Durabilité des régions rurales – un défi à relever	28
Réglementation des ressources naturelles	29
Pétrole extracôtier – bénéficiaire principal	29
La rivière Churchill	30
Le défi de la localisation – compétition à l’échelle globale	31
Stratégie des relations intergouvernementales	31
Évaluation des progrès	31
CHAPITRE 4: UN AVENIR TRÈS PROMETTEUR	35
POSTFACE: « QUEL EST CE LIEU QUI NOUS TIENT TELLEMENT À COEUR? »	41
ANNEXES	
ANNEXE A: MANDAT DE LA COMMISSION	51
ANNEXE B: PERSONNEL DE LA COMMISSION	53
REMERCIEMENTS	55

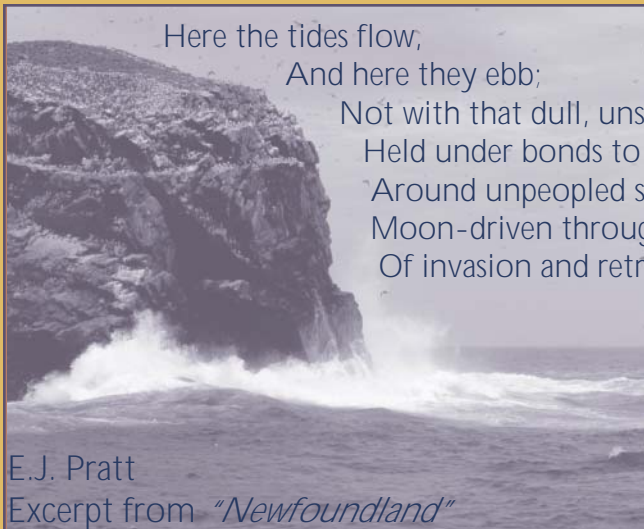


Introduction

La Commission royale d'enquête sur le renouvellement et le renforcement de notre place au sein du Canada a reçu le mandat d'effectuer une analyse critique des forces et des faiblesses de notre province et de formuler des recommandations sur la meilleure façon d'atteindre la prospérité et l'autonomie, dans l'objectif de renouveler et de renforcer notre place au sein du Canada (voir annexe A). En exécutant son mandat, la Commission a écouté des Terre-Neuviens et Labradoriens de tous âges et de toutes les couches de la société, dans la province et à l'extérieur.

Les commissaires ont rencontré plus de 2500 Terre-Neuviens et Labradoriens dans plusieurs régions de l'île et au Labrador, ainsi que les expatriés installés à Fort McMurray et Toronto. Ils ont rencontré des gens en milieu urbain et rural, dans des écoles, des centres d'hébergement pour femmes et en réunions publiques dans des communautés côtières et dans l'arrière-pays. La Commission a rassemblé des représentants de toutes les régions de la province à des tables rondes pour débattre de sujets spécifiques, pour dialoguer au sujet de notre avenir. La Commission a reçu des soumissions écrites d'environ 250 personnes et organismes. Elle a aussi élaboré un programme de recherche qui a donné vingt-huit études et deux sondages, dont un national et un provincial. Les annexes du rapport principal décrivent le processus et font la liste des études présentées. Les notes afférentes aux sources présentées dans ce sommaire se trouvent dans le rapport principal.

La Commission a identifié six principes qui sous-tendaient presque toutes les conversations ou soumissions écrites. Ces principes peuvent se résumer ainsi : *une relation passionnelle avec ce lieu* – la passion éprouvée envers Terre-Neuve-et-Labrador est la source d'énergie nécessaire au renouvellement et au renforcement de notre place au sein du Canada (voir la postface à la fin de ce rapport); *une nouvelle façon de penser* – tous les intervenants auprès de la Commission ont mentionné qu'il fallait trouver une nouvelle façon de penser, de travailler et de trouver notre place au sein du Canada; *une nouvelle façon de créer d'air* – nous savons que nous pouvons travailler à créer de nouvelles alliances et partenariats dans la province, avec le gouvernement fédéral, avec les autres provinces et avec nos concitoyens; *il faut avoir confiance en nous-mêmes* – nous sommes prêts à revenir au « par nous-mêmes », à assumer notre destin et à avoir le courage de faire des choix difficiles pour assurer un meilleur avenir; *le moment est venu d'agir* – créer une nouvelle province vibrante de vie, offrant à ses résidents les bénéfices de décisions bien pensées et d'actions durables; et finalement, *un espoir déterminé dans l'avenir* – dans une vision de renouvellement et dans l'espoir d'atteindre nos objectifs, on pourra s'appuyer sur les forces et les ressources que la Commission a identifiées partout où elle s'est déplacée et auprès de chaque intervenant. L'objectif du rapport de la Commission est d'évaluer les réalités de la situation actuelle de notre province et de suggérer une direction qui nous amènera à renouveler et à renforcer notre place au sein du Canada.



Here the tides flow,
And here they ebb;
Not with that dull, unsinewed tread of waters
Held under bonds to move
Around unpeopled shores –
Moon-driven through a timeless circuit
Of invasion and retreat;

E.J. Pratt

Excerpt from "Newfoundland"

But with a lusty stroke of life
Pounding at stubborn gates,
That they might run
Within the sluices of men's hearts ,
Leap under the throb of pulse and nerve,
And teach the sea's strong voice
To learn the harmonies of new floods

Introduction

“On doit se débarrasser du mythe de “parent pauvre”, en commençant par nous. Il faut adopter une nouvelle perspective et une vision d’avenir, pas seulement celles du gouvernement mais celles que nous nous approprions, nous les Terre-Neuviens et les Labradoriens.”

Extrait des consultations publiques

Les richesses [de Terre-Neuve-et-Labrador], ou du moins leur pertinence, vont sans doute évoluer dans le temps mais actuellement, ce sont surtout d’importantes richesses naturelles, certaines se retrouvant seulement dans un ou deux autres endroits au Canada; la réputation de la province comme centre de créativité artistique, culturelle et intellectuelle est en pleine croissance; sa situation géographique qui a été brièvement importante du point de vue militaire, garde sa signification en termes de la vision du pays lui-même; et il existe un potentiel de développement économique intéressant; et c’est un lieu où les Terre-Neuviens peuvent se positionner collectivement dans la conscience nationale du Canada, phénomène impossible à quantifier mais, malgré tout, un atout important...

Gwynne Dyer, extrait d’un article d’opinion préparé pour la Commission

La tendance générale parmi les jeunes, surtout les diplômés, de quitter la province, combinée au très faible taux de natalité et aux effets dévastateurs de l’effondrement de la pêche du poisson de fond, sans qu’on puisse espérer d’amélioration, a contribué à faire disparaître la quasi-totalité des jeunes générations des régions rurales.

Chapitre 4 du rapport principal

“Sans aucun doute, je crois que les cinq ou dix années prochaines serviront de réservoir à la province, dans tous les aspects de la société. L’analyse de notre rôle au sein de la Confédération servira de genèse à une planification d’envergure pour atteindre une plus grande prospérité.”

Extrait des consultations publiques





Chapitre 1

Notre place actuelle au sein du Canada

Lorsque le Dominion de Terre-Neuve s'est joint au Dominion du Canada en 1949, après un référendum qui avait obtenu une faible majorité, il apportait avec lui de nouvelles et vastes richesses à la Confédération. Il ajoutait la dimension de diversité de ses cultures autochtones et non autochtones, la gentillesse et l'ouverture d'esprit de son peuple, la beauté de sa géographie et de ses paysages, les compétences de sa main-d'œuvre, hommes et femmes pleins de talents. La Confédération était un moment très important de l'histoire du Canada et représentait pour Terre-Neuve, une occasion sans précédent. En se joignant au Canada, la province devenait la partenaire des neuf autres, un partenaire égal dans une nation en plein développement et prospère.

Même si la population n'était pas nombreuse (350 000 personnes au moment de l'entrée dans la Confédération) sa contribution était importante. La nouvelle province possédait une position stratégique en termes d'espace aérien et de géographie, de riches ressources sur son territoire et une vaste zone extracôtière. Sa situation globale avait favorisé l'installation de quatre bases militaires américaines et l'île était une garantie de sécurité à l'entrée du golfe du Saint-Laurent. Elle avait une longue histoire d'échanges commerciaux avec les Etats-Unis et le Canada même, et ses ressources halieutiques le long de ses côtes et sur les Grands Bancs étaient mondialement connues. Terre-Neuve avait des ressources forestières sur l'île et au Labrador, de puissantes ressources hydroélectriques (en particulier sur la rivière Churchill), des ressources extracôtières qui incluraient éventuellement d'importantes réserves de pétrole et de gaz, ainsi que des ressources minérales, dont le gisement de nickel de Voisey's Bay exploité en ce moment. En tout, Terre-Neuve-et-Labrador apportaient une immense contribution au Canada.

La population de Terre-Neuve-et-Labrador est aussi consciente des contributions que le Canada a faites au bien-être de la province. Depuis la Confédération, la santé de la population de Terre-Neuve-et-Labrador s'est améliorée, les revenus personnels réels sont plus élevés et les niveaux d'éducation ont augmenté de façon significative. Parmi les nouvelles infrastructures, il faut signaler les routes, les écoles et les hôpitaux. La population de cette province jouit de meilleurs services tels que les soins de santé, l'éducation et les services sociaux. D'autres importantes contributions au progrès économique résultent des dépenses importantes du Canada dans le domaine du développement, y compris l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APÉCA) ainsi que les organismes qui l'ont précédée et des investissements dans le développement du champ pétrolifère Hibernia. En tout, le Canada a largement contribué à la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

Malgré tout, même si les Terre-Neuviens et Labradoriens sont fiers d'être Canadiens, s'ils pensent que c'était une bonne décision de se joindre au Canada et parlent rarement de se séparer, la Commission a pu conclure que notre participation au Canada est encore bien loin d'atteindre son plein potentiel. Une

How strange that they hadn't made today a holiday – after such an epic battle surely some celebration was in order but no, they were afraid, my father said, there might be riots if people were given time off. He had ruffled my hair on his way downstairs at seven o'clock, comforting me, or perhaps himself, for I didn't need comforting. "It may not be so bad... anyway it's done now and we're Canadians, we'll have to make the best of it!" He'd gone off to work, wearing the same overalls and carrying the same scraped, black lunch tin. What would change for him, I wondered.

Bernice Morgan

From the short story "To Mark The Occasion"



Chapitre 1 - Notre place actuelle au sein du Canada

12

dure réalité entre notre position relativement au pays sous-tend la majeure partie de l'atmosphère de mécontentement ressentie à travers la province. Les Terre-Neuviens et Labradoriens ont hérité d'une puissant concours de circonstances, unique dans notre pays, qui place la province dans une position peu avantageuse. Depuis la Confédération, les ressources hydroélectriques du Labrador sont développées en faveur du Québec; ses ressources pétrolières sont développées de manière à ce que le Canada en soit le premier bénéficiaire; la pêche a presque totalement disparu sous l'administration du gouvernement fédéral, voilà 35 ans que le taux de chômage est à deux chiffres et dans la dernière décennie, 12 pour cent de sa population est partie s'installer ailleurs. Ceci se passe dans une province qui a le taux de chômage le plus élevé du Canada, les revenus personnels les plus bas, le taux d'émigration le plus élevé, le déclin de population la plus importante du pays, les taux d'imposition parmi les plus élevés, le taux d'endettement par personne le plus élevé et la situation financière la plus faible. La Commission demande combien d'alarmes il faut déclencher. Combien de fois faut-il prouver que le Canada ne répond pas aux attentes des Terre-Neuviens et Labradoriens. Combien de fois faut-il prouver qu'il faut agir, qu'il faut changer quelque chose, qu'il faut faire des concessions si Terre-Neuve-et-Labrador peut un jour espérer renouveler et renforcer sa place au sein du Canada?

Cinquante-quatre ans après la Confédération, il est bien évident que notre relation avec le gouvernement du Canada est soumise de fortes tensions, ce qui se comprend facilement. Les Terre-Neuviens et les Labradoriens se sentent négligés, incompris et peu appréciés par leur gouvernement fédéral et, de moindre façon, par leurs concitoyens canadiens. On s'inquiète de ce qu'il semble impossible d'atteindre la prospérité et l'autonomie au sein du Canada actuel. Cette inquiétude ne devrait pas être prise pour du regret ou le manque d'espoir. La vaste majorité des gens sont persuadés que la prémisse de cette Commission – à savoir que le changement de nos circonstances et de notre relation avec le Canada – est encore réalisable.

Les gens ont dit à cette Commission qu'ils voulaient voir leurs aspirations affirmées au sein du Canada par un changement dans les actions et les attitudes de leurs gouvernements provincial et fédéral. Ils sont conscients que certaines décisions seront difficiles à prendre mais pas plus difficiles que la plupart de celles prises au cours de la dernière décennie. Ils veulent trouver une voie de renouvellement qui renforcera leur place au sein du Canada. Ils veulent savoir qu'ils sont et qu'ils méritent d'être, des partenaires respectés au sein de la Confédération.

“Le défi, ce n’est pas de sortir de la Confédération, c’est plutôt d’y entrer.”

Extrait des consultations publiques

“Ce n’est peut-être pas une pensée très agréable, mais l’éloignement par rapport au centre est, de multiples façons et pour beaucoup trop de gens, la mesure véritable de la valeur et de la signification de la Confédération”

*Rex Murphy, commentaire fait à la CBC
“The East Coast Fishery”, The National, le 6 mai 2003*

Contrairement à l’échec de la pêche, qui représente un désastre qui a déjà eu lieu, la situation des ressources pétrolières représente un échec potentiel qu’on devrait être capable d’éviter, celui des relations entre les gouvernements fédéral et provincial. Mais ceci exige une action conjointe urgente. Cette situation difficile résulte des circonstances du développement de la ressource qui ont changé substantiellement par rapport à celles prévues au moment des négociations de l’Accord Atlantique il y a bientôt 20 ans.

Chapitre 11 du rapport principal

Comme l’écrivait George Rose à propos de la morue du nord (et par extension la majorité des stocks de poisson de fond de l’Atlantique) « ... le symbole de la pire gestion des pêches au monde ». Nous avons perdu – temporairement, nous l’espérons – une des plus grandes ressources naturelles du monde. Ce n’était pas inévitable : d’autres stocks importants de poissons de fond en Norvège, Islande, Alaska et Nouvelle-Zélande n’ont pas été victimes de ce genre de mauvaise gestion.

Chapitre 10 du rapport principal

“Ne tombons pas dans le piège tendu par certaines personnes qui demandent ce que nous avons fait pour le Canada – la preuve se trouve sous nos pieds, dans le ciel bleu de l’Atlantique et dans le vaste océan, dans les cimetières de guerre de l’Europe et dans notre générosité légendaire, dans les gratte-ciel de l’Ontario et de l’Alberta, dans les industries de C.-B. et dans les universités canadiennes, dans notre musique et dans nos histoires .”

Extrait des consultations publiques





Chapitre 2

Un nouveau partenariat

La population de Terre-Neuve-et-Labrador souhaite voir changer les mentalités pour que nous analysons toujours nos défis par rapport au présent et que nous relevions ces mêmes défis par rapport à l'avenir. Ce nouvel état d'esprit signifie qu'il faut se tourner vers l'avenir et non pas se complaire dans le passé, qu'il faut assumer de nouvelles responsabilités et collaborer dans notre travail tout en faisant la promotion de la culture de l'excellence. Un sondage effectué par la Commission a révélé que 58 pour cent d'un échantillon de la population de Terre-Neuve-et-Labrador pensait que ce n'était ni le gouvernement fédéral, ni le gouvernement provincial mais les personnes elles-mêmes qui étaient responsables de la prospérité future de cette province.

Si la première étape dans le renouvellement et le renforcement de leur place est le changement de mentalité, la deuxième étape doit être le développement de nouvelles relations avec le gouvernement du Canada. Les relations actuelles entre les gouvernements fédéral et provincial ont été caractérisées par les blâmes et les rancœurs, la confrontation et la mise à l'écart, les menaces juridiques et les exigences constitutionnelles, le manque de compréhension et de sensibilisation et l'impossibilité de régler conjointement les problèmes majeurs qui affectent cette province. Le défi consiste donc à trouver une façon d'assurer que la population d'une petite province, dont l'influence est apparemment minime, puisse considérer et créer de nouveaux liens entre ses gouvernements provincial et fédéral. C'est ce défi qui s'est présenté à la Commission alors qu'elle délibérait sur les informations recueillies.

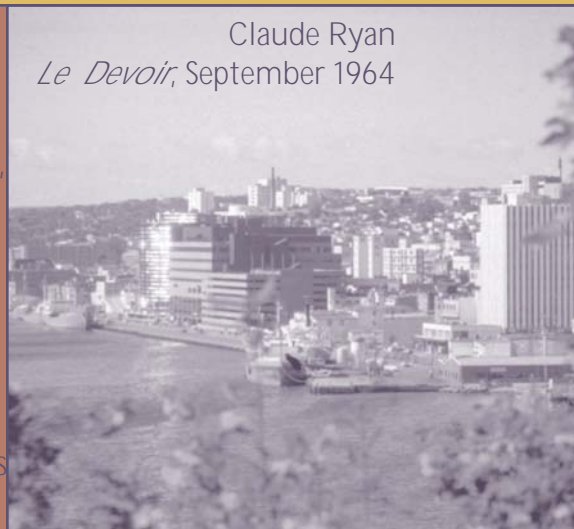
Certaines qualités essentielles devraient caractériser toute relation nouvelle et efficace entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral. Un partenariat véritable serait fondé sur la collaboration entre les gouvernements et leurs hauts fonctionnaires, tous déterminés à comprendre les défis, les difficultés et les capacités de l'autre. Leurs relations de travail transcenderaient les intérêts partisans et elles seraient empreintes de respect, dénuées de toute attitude exprimant le rejet ou la condescendance. Ce partenariat serait assez solide pour subir de grosses crises, assez flexible pour s'adapter à certaines circonstances et assez innovateur pour trouver des solutions à des besoins uniques. Les échanges entre les deux gouvernements devraient s'effectuer en toute transparence et résolument dans le cas où l'un ou l'autre croirait que ses valeurs ou ses ententes avaient été bafouées par l'autre. En fondant le partenariat sur les valeurs qui ont marqué l'histoire du Canada et l'histoire de Terre-Neuve-et-Labrador, il fonctionnerait dans le cadre de la fédération tout en influençant l'évolution continue de celle-ci. Ce genre de relation n'existe pas aujourd'hui.

Certains pourraient suggérer qu'il est futile de chercher à établir ce genre de relation, que c'est un gaspillage de temps et d'énergie. On peut comprendre ce sentiment, puisque jusqu'à ce jour les relations n'ont pas pu faire disparaître les écarts qui nous affectent dans le taux de chômage, les revenus et les

Ils envisagent cette réforme comme devant être le fruit de conversations et d'accords loyaux entre les deux groupes. Ils veulent atteindre l'objectif par le cheminement du dialogue plutôt que par la méthode des ultimatums. Mais ils reconnaissent, au départ, que le cadre politique canadien est celui à l'intérieur duquel ils cherchent une solution.

They see that this reform ought to be made up of conversations and faithful agreements between the two groups. They wish to obtain this objective by the road of dialogue rather than by the method of ultimatums. But they recognize at the outset that it is within the Canadian body politic that they look for a solution.

Claude Ryan
Le Devoir, September 1964



Chapitre 2: Un nouveau partenariat

dettes par personne, les impôts, et le taux d'émigration. Notre relation avec le gouvernement fédéral ne nous a pas aidés à utiliser efficacement les richesses de nos ressources naturelles pour nous aider à sortir du cycle de dépendance. Nous n'avons pas le sentiment qu'on nous respecte comme province de plein droit dans cette fédération de dix provinces. Ceux qui sont de cet avis pensent qu'il n'est pas réaliste de s'attendre à ce que la fédération change ou même que la fédération soit capable de changer. Au cours des délibérations de la Commission, la colère de certains membres du public s'est manifestée quand ils ont demandé que la Commission donne un ton plus âpre à son rapport final. On demandait (i) un référendum selon la Loi sur la clarté, (ii) un défi constitutionnel sur le caractère adéquat du système de péréquation et (iii) un procès pour négligence envers le gouvernement fédéral pour sa mauvaise gestion des pêches.

La Commission comprend les raisons intellectuelles et émotionnelles des arguments en faveur d'une approche plus militante, mais elle croit fermement que ce n'est pas ainsi qu'on établira une bonne relation à long terme avec le gouvernement fédéral. Il n'est pas du tout réaliste de penser que nous pourrions renouveler et renforcer cette province sans avoir établi des relations positives entre nos deux gouvernements élus. Ceci ne signifie pas que des relations fondées sur le respect mutuel élimineraient la nécessité d'agir fermement de temps en temps. Bien sûr, dans une relation collaborative de fédération comme le Canada, il est inévitable qu'il y ait de temps à autre des conflits et des divergences d'opinion. Ce n'est pas sur ce genre de conflit qu'on peut bâtir des relations. Le renouvellement des liens ne se mesurera pas uniquement si les deux gouvernements sont d'accord, ce sera plutôt par la façon dont ils résolvent conjointement les problèmes de la province, dans l'intérêt à long terme de la population de Terre-Neuve-et-Labrador. La Commission conclut qu'il vaut la peine de prendre le risque d'établir de nouveaux liens, enracinés dans la tradition canadienne de gouvernement.

La Commission est convaincue que le Canada est capable de changer et prêt à le faire, selon une approche qui convient à Terre-Neuve-et-Labrador. Historiquement, le Canada s'est toujours renouvelé et adapté selon les époques et les circonstances. Depuis 1867, date à laquelle les quatre premières provinces se sont rassemblées pour jeter les fondations de notre pays, en 1982 quand la constitution du Canada a été rapatriée, en 1985 quand l'Accord Atlantique a été signé, en 1999 quand le nouveau territoire de Nunavut a été créé, le Canada a toujours accepté les changements qui sont indispensables à son développement. De nos jours, nombreux sont les Canadiens qui sont persuadés que le temps est venu d'effectuer encore une autre transformation.

Au moment où plusieurs Canadiens demandent qu'on fasse des changements importants à la fédération, on constate un rassemblement inusité de nouveaux gouvernements et de nouveaux leaders, au niveau fédéral aussi bien que provincial. Au niveau fédéral, trois des chefs de parti sont des nouveaux venus dans leur poste et le quatrième parti nommera son nouveau leader en novembre 2003. Un nouveau premier ministre doit entrer en fonction en février 2004. Le Québec, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick ont récemment élu de nouveaux gouvernements. Il est probable que la Saskatchewan, l'Ontario, la

Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-labrador tiendront des élections dans l'année qui vient. De mémoire d'homme, ce pays n'a jamais eu une telle opportunité de se renouveler, de mieux répondre aux espoirs et aux rêves des Canadiens du vingt-et-unième siècle et de s'assurer que le Canada reste « le meilleur pays du monde. » Pour les gens de cette province, c'est le moment opportun de réfléchir avec les autres Canadiens sur le genre de Canada que nous souhaitons et dont nous avons besoin. C'est une époque qui nous offre la possibilité d'établir de nouvelles relations entre les gouvernements dans la première étape visant à créer un nouveau Canada.

Dans cette perspective de nouveau partenariat et de renouvellement, la Commission ne suggère pas que Terre-Neuve-et-Labrador devienne l'Alberta de l'est ou que, dans ses progrès rapides, elle laisse les autres provinces loin derrière elle. Au contraire, le gouvernement provincial doit faire tout son possible pour travailler de concert avec le gouvernement fédéral, surtout pour s'assurer que la province ne prend pas plus de retard mais qu'elle progresse raisonnablement. L'alternative inacceptable est le statu quo, fixé par un système fédéral incapable ou refusant de répondre sérieusement et respectueusement aux circonstances particulières du contexte de Terre-Neuve-et-Labrador. Ne rien faire peut coûter très cher à la province de Terre-Neuve-et-Labrador ainsi qu'au Canada.

« Je crois que Terre-Neuve-et-Labrador est arrivée à un carrefour de son histoire et le moment est venu, pour notre gouvernement et notre peuple, d'adopter une nouvelle approche dans nos relations avec le gouvernement fédéral » .

Extrait des consultations publiques

« Quand nous comparons Terre-Neuve dans son état actuel au reste du Canada, après une douzaine d'années marquées par des progrès phénoménaux, nous nous apercevons rapidement qu'il nous faudra au minimum un quart de siècle et au maximum un demi-siècle, pour atteindre le niveau moyen du Canada » .

L'hon. Edward S. Spencer, ministre des Finances

Discours du budget, 22 juin 1960

La façon dont le gouvernement provincial répondra éventuellement au défi d'assurer la durabilité en milieu rural et comment le Canada répondra à ce même défi à l'échelle nationale, voilà qui démontre clairement les valeurs de ce pays et comment il envisage son avenir.

Chapitre 4 du rapport principal

20

Tout l'article 36 [de la Constitution] devrait traiter de nos dispositions financières. Ces principes constitutionnels signifient que les dispositions financières devraient aider à promouvoir plutôt que d'empêcher des occasions cruciales de développement économique qui peuvent faire disparaître les anomalies et promouvoir l'égalité des chances.

Chapitre 9 du rapport principal

« Durant les 50 dernières années, le nombre des diplômés de l'université a augmenté dans la province, et on constate un changement d'attitude dans la population – alors qu'on acceptait auparavant des chefs de file de l'extérieur dans plusieurs secteurs de notre société et de notre économie, on exige maintenant que le leadership vient de chez nous, que les décisions économiques et sociales qui affectent Terre-Neuve-et-Labrador soient prises par des gens de chez nous » .

Extrait des consultations publiques





Chapter 3

La voie du renouvellement

Au moment où la province de Terre-Neuve-et-Labrador s'est jointe au Canada, elle s'attendait à être une partenaire respectée de la fédération et à atteindre le même niveau de vie que les autres Canadiens. La province ne s'attendait pas à être à la charge de la fédération mais plutôt de tirer sa prospérité de ses propres ressources naturelles abondantes. Le défi qui s'est présenté à la Commission était de tenir compte de ces attentes afin de recommander un nouveau cheminement pour le renouvellement. Ce cheminement, fondé sur les nouvelles relations entre les gouvernements fédéral et provincial, devrait pouvoir s'attaquer aux réalités actuelles et présenter des réponses pratiques pour servir au mieux les intérêts de la population de la province.

La voie du renouvellement comporte une série complète de questions extrêmement importantes pour la province. La Commission a confiance que les éléments de cette voie à suivre possèdent un grand potentiel pour renouveler et renforcer la place de Terre-Neuve-et-Labrador au sein du Canada, à condition qu'il existe une volonté politique pour aller de l'avant. Comme pays, le Canada a démontré au cours de son histoire qu'il est capable de s'adapter à de nouvelles réalités, pas toujours au moyen de solutions constitutionnelles, mais souvent par la négociation et la flexibilité dont il a fait preuve dans les prises de décisions gouvernementales. Son histoire montre qu'il est guidé par des valeurs partagées d'égalité, de justice et de respect. C'est dans ce contexte que la Commission espère que son rapport aidera à renforcer la place de Terre-Neuve-et-Labrador au sein de la fédération.

La Commission présente dans les pages qui suivent ses conclusions et ses recommandations qui sont des éléments-clés de la voie du renouvellement.

Non à la séparation! Non au statu quo!

- § Les Terre-Neuviens et les Labradoriens sont fiers d'être Canadiens. D'après ce qui s'est passé dans les réunions, audiences, recherches et sondages, la Commission conclut que la question de séparation n'est pas une priorité pour une vaste majorité de la population de la province. Le sondage indiquait qu'à peine 12 pour cent des personnes interrogées pensaient que Terre-Neuve-et-Labrador devrait quitter le Canada et devenir un pays indépendant. ***Le sentiment prédominant rejette la séparation et se déclare en faveur de l'amélioration de notre place au sein du Canada.***
- § Les Terre-Neuviens et les Labradoriens ne sont pas d'avis que la province a pris pleinement sa place au sein du Canada. Il existe un sentiment très fort, à savoir que les questions fondamentales qui affectent la province ne sont pas bien comprises par le gouvernement fédéral et trop souvent,

Dear Natash,

We have a lot of work to do in our community – our community is dying... Let us work together – we will be able to help our children and our grandchildren. We will be the ones to show them something beautiful about our lifestyle, our traditions – something beautiful that we can leave for them when we are gone.

Elizabeth Penashue
Sheshatshiu, Labrador



Chapitre 3: La voie du renouvellement

elles sont mises de côté ou rejetées sous prétexte qu'elles sont « régionales » et donc moins importantes que les questions jugées « centrales ». Le sentiment le plus fort est que le statu quo est absolument inacceptable. ***Notre situation au pied de l'échelle canadienne, dans un cycle de dépendance, souligne la nécessité d'améliorer notre place au sein du Canada.***

- \$ En vertu des conditions de l'union, Terre-Neuve-et-Labrador acceptait une place au sein du Canada, cette place n'était pas différente de celle des autres provinces au point de vue matériel. À l'exception de l'article 32(1) qui traitait des services de traversier dans le golfe du Saint-Laurent, il n'existe aucun article spécial dans les conditions de l'union qui puisse être invoqué pour renouveler et renforcer notre place au sein du Canada. ***Nous avons besoin d'un nouveau partenariat et non pas de changements aux conditions de l'union.***

Un nouveau partenariat – un processus bilatéral

- \$ Les relations fédérales/provinciales actuelles sont en pleine confusion. Elles ne fonctionnent pas comme elles le devraient et elles ne servent pas les intérêts de la population de la province. Il faut une nouvelle mentalité, caractérisée par l'inclusion, la coopération, le respect et la flexibilité, pour guider le développement de nouvelles relations entre les gouvernements fédéral et provincial. ***Les deux gouvernements doivent reconnaître la nécessité de changer les relations et s'engager à la création d'un nouveau partenariat.***
- \$ La recommandation d'adopter des relations collaboratives ne s'applique pas seulement à la province de Terre-Neuve-et-Labrador. La Commission est persuadée que ce changement est aussi nécessaire dans les autres provinces et exigé par les Canadiens partout au pays. ***La force future du Canada dépend de la capacité des gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral à redéfinir la fédération pour qu'elle puisse fonctionner dans le meilleur intérêt de tous les Canadiens.***
- \$ Il y va de l'intérêt du Canada que cette province trouve la meilleure façon de développer ses propres forces et de se débarrasser de son cycle de dépendance. La voie du renouvellement que nous recommandons est la clé de la réussite si la province veut atteindre la prospérité et l'autonomie. ***Terre-Neuve-et-Labrador représente l'occasion de se présenter comme une cause type pour vérifier s'il existe une volonté politique dans les deux gouvernements, provincial et fédéral, de se débarrasser de l'habitude du fédéralisme confrontationnel.***
- \$ Étant donné que les membres du Sénat canadien ne sont pas élus, le Sénat n'a pas de légitimité démocratique pour représenter les intérêts des provinces. Un sénat élu, par représentation égale de toutes les provinces, garantirait que les questions provinciales seraient mieux entendues au niveau fédéral. Ceci est un objectif à long terme mais le gouvernement provincial devrait se joindre aux

autres provinces pour se déclarer en faveur de la réforme du Sénat. ***La Commission appuie la demande d'établissement d'un Sénat élu et égal dans le but d'améliorer la représentation des provinces au gouvernement fédéral.***

- \$ Les gouvernements provinciaux et fédéral sont responsables du bon fonctionnement d'une fédération bien équilibrée. Actuellement, les mécanismes fédéraux/provinciaux sont trop souvent ad hoc et dépendants de la volonté du gouvernement fédéral. Les gouvernements provinciaux et territoriaux devraient explorer avec le gouvernement fédéral des mécanismes plus efficaces pour renforcer les relations fédérales/provinciales. ***La Commission appuie la demande de rencontres supplémentaires régulières des Premiers ministres dans l'objectif d'une fédération qui fonctionne mieux.***
- \$ Les provinces sont de plus en plus frustrées de voir que leurs intérêts ne sont pas compris par les fonctionnaires du gouvernement fédéral ni reflétés dans les politiques et programmes fédéraux. Ce sentiment est exacerbé par la perception que les intérêts du Canada central sont plus importants que ceux des autres provinces. ***Pour améliorer la sensibilisation de l'administration fédérale envers la diversité régionale, le gouvernement fédéral devrait mettre en œuvre des politiques qui garantissent que la fonction publique fédérale comprend cette diversité et en tient compte.***

Nouvelles façons de penser et d'agir

- \$ Une importante étape du renouvellement serait de changer de mentalité à savoir d'adopter le concept d'analyser nos défis par rapport au « moment présent » et de relever ces mêmes défis par rapport à « l'avenir ». ***Le moment est venu d'adopter un nouvel état d'esprit – de se tourner vers l'avenir, de refuser de s'arrêter sur le passé et d'assumer la responsabilité de coopérer en tant que société.***
- \$ Dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador, le gouvernement doit développer des initiatives destinées à favoriser l'inclusion sociale de tous ses citoyens. La voie du renouvellement est fondée sur un effort de collaboration qui implique les autochtones et les non autochtones, les hommes et les femmes, les nouveaux arrivants, les jeunes, les aînés, les entreprises, les syndicats et les travailleurs, les bénévoles. ***Les principes d'inclusion sociale – égalité, ouverture d'esprit, dialogue, respect et confiance – sont essentiels au renouvellement de l'action du gouvernement dans tous les aspects de la société, ainsi que dans les relations des citoyens entre eux.***
- \$ L'évolution des circonstances sociales et économiques affecte diversement et différemment les hommes et les femmes. Il faut que le gouvernement mette en œuvre des politiques plus fermes pour faciliter l'inclusion des femmes au niveau décisionnel, pour améliorer l'accès des femmes aux programmes de formation et d'éducation et pour établir l'égalité des sexes en milieu de travail. La Commission appuie ceux qui demandent que le gouvernement du Canada révise le Rapport de la Commission royale d'enquête sur le statut des femmes (1970). ***Tous les niveaux de gouvernement doivent s'assurer que les valeurs, expériences, connaissances et compétences des femmes soient mieux reflétées dans l'élaboration des politiques.***
- \$ Il n'existe aucune solution miracle ou modèle-type pour résoudre les nombreux problèmes complexes qui affectent les peuples autochtones. En premier lieu, il faudrait conclure en temps opportun, les négociations territoriales entre les peuples Innu et Inuits et les gouvernements fédéral et provincial; la création de réserves fédérales dans les communautés Innu de Natuashish et Sheshatshiu; accès aux programmes fédéraux pour les Mi'kmaq et Métis du Labrador; et que le gouvernement fédéral prenne des décisions sans délai sur les demandes territoriales des Métis du Labrador. ***Le gouvernement fédéral, en collaboration étroite avec le gouvernement provincial***

et les groupes autochtones, doit agir pour clarifier la question des droits et admissibilité des peuples autochtones de la province.

- \$ On ne peut pas passer sous silence le sentiment d'aliénation ressenti au Labrador. Il faut continuer la consultation et se concentrer sur les questions vitales pour les Labradoriens. La Commission recommande en particulier qu'on se penche sur la question d'accès à l'énergie du Labrador pour l'usage commercial et domestique, qu'on complète l'autoroute translabradorienne et qu'on assure l'avenir de la base aérienne de Goose Bay. En réglant ces questions, les gouvernements doivent veiller aux intérêts des peuples autochtones et se pencher sur les questions environnementales. ***Le gouvernement provincial doit démontrer une forte volonté de continuer la consultation avec les Labradoriens et les inclure dans les décisions-clés qui les concernent.***

Notre jeunesse et notre avenir

- \$ À cause de l'émigration des jeunes adultes et des familles avec de jeunes enfants, plusieurs régions rurales ont perdu presque toute une jeune génération. Notre province a besoin de ses jeunes, hommes et femmes, pour établir un avenir plus solide et plus prospère et si nous voulons maintenir notre forte identité et culture. Il est évident que certains jeunes seront toujours tentés d'aller ailleurs pour élargir leurs horizons. ***Le défi qui se pose à la province est d'assurer que les jeunes ne partent pas pour des raisons économiques mais qu'ils ont le choix de rester ou de revenir.***
- \$ La Commission était encouragée de constater l'importance que les jeunes femmes et hommes attachent à l'éducation. Néanmoins, il faut offrir des services supplémentaires d'orientation professionnelles dans les écoles secondaires, à l'université et dans les collèges communautaires. Il faut aussi faciliter l'accès aux programmes d'apprentissage professionnel et soutenir les programmes de formation des femmes dans les domaines où elles sont sous-représentées. La Commission constate qu'il est ironique de voir qu'on va bientôt faire face à une pénurie de main-d'œuvre alors que le taux de chômage est très élevé. ***Les jeunes demandent au gouvernement de trouver des moyens de garantir qu'ils seront tenus au courant des possibilités d'emploi dans la province et que les programmes de formation appropriés sont établis pour qu'ils puissent se prévaloir de ces opportunités.***
- \$ Chaque personne doit pouvoir développer son potentiel et il faut que ce potentiel puisse se réaliser dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Trop de jeunes personnes pleines de talents ont dû quitter cette province pour trouver un emploi, et elles étaient obligées de le faire à cause de la dette accumulée pour leurs prêts d'études. ***La dette des étudiants se révèle être une cause majeure de l'émigration et les programmes fédéraux/provinciaux doivent être adaptés pour tenir compte de cette réalité.***
- \$ Les jeunes ont rappelé à la Commission que trop de négativité les empêche de croire en eux-mêmes et d'avoir confiance en l'avenir. Ils savent que l'image de la province va s'améliorer à mesure que sa place au sein du Canada s'améliore. ***L'optimisme et l'énergie des jeunes hommes et femmes représentent la nouvelle mentalité nécessaire au renouvellement et au renforcement de notre place au sein du Canada.***

Mettre de l'ordre dans nos finances

- \$ Depuis la Confédération, les déficits budgétaires successifs ont contribué à l'accumulation de la dette provinciale qui, combinée aux obligations découlant du régime des retraites non financées, a mis un fardeau financier de plus de \$10 milliards sur les contribuables. En 2003, la province a prévu un déficit budgétaire qui atteint le double de celui de l'année précédente et qui incorpore le

manque à gagner du compte courant qui s'élève à \$100 millions. ***Le déficit budgétaire de Terre-Neuve-et-Labrador révèle une tendance insoutenable.***

- \$ Les éventuelles coupures dans les dépenses reliées aux programmes représentent un défi de taille par rapport à la capacité du gouvernement de maintenir ses services au niveau actuel. Les taxes dans la province sont parmi les plus élevées du pays et une hausse d'impôt serait contre-productive. ***Les options fiscales sont très difficiles à adopter mais on ne peut pas s'en passer.***
- \$ On prévoit que les revenus du pétrole extra-côtier vont augmenter considérablement dans un proche avenir. Malgré tout, les profits nets de ces revenus seront fortement diminués à cause des pertes en paiement de péréquation, même en tenant compte des dispositions pour la protection des revenus tels qu'indiqués dans l'Accord Atlantique. ***Les revenus du pétrole extracôtier, selon la structure actuelle, ne parviendront pas à faire disparaître les défis fiscaux auxquels la province est confrontée.***
- \$ La Commission fait valoir avec insistance au gouvernement provincial de s'engager, par le biais de la législation, à équilibrer ses budgets selon un calendrier établi et d'agir pour assurer que des dispositions adéquates soient établies afin de régler la question majeure des obligations découlant du régime des retraites non financées. Une fois l'équilibre fiscal rétabli, il faut aussi régler les questions de dette et de fardeau fiscal. ***Au nom de la prudence fiscale, il faut que le gouvernement provincial fasse les démarches nécessaires pour mettre de l'ordre dans ses affaires financières.***

Le fédéralisme fiscal

- \$ L'objectif du système de péréquation est d'assurer que les provinces peuvent fournir des services sociaux à des niveaux raisonnablement comparables, avec des taux d'imposition raisonnablement comparables. La formule de péréquation a eu des résultats très positifs mais elle ne fonctionne pas comme prévu. ***Il est impératif de rétablir des normes s'appliquant aux dix provinces, d'inclure une clause concernant les changements démographiques et la conservation de la solution générique pour assurer que le système de péréquation répond aux objectifs établis.***
- \$ Le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) est conçu pour appuyer les programmes sociaux des provinces et territoires. En dépit de l'augmentation des fonds fédéraux prévue pour cette année, les fonds alloués à cette province restent inférieurs à ceux du milieu des années 90. La Commission soutient la position des provinces et territoires, à savoir que pour rendre les programmes sociaux durables, le gouvernement fédéral doit allouer des fonds supplémentaires. De plus, la Commission recommande qu'on prenne en considération la situation des provinces auxquelles on doit accorder un délai raisonnable pour réagir au déclin démographique. ***Il faut accroître le financement du TCSPS et en modifier les dispositions pour garantir qu'on tiendra compte équitablement du déclin de la population.***
- \$ Après avoir planifié et financé conjointement pendant des décennies des programmes de développement économique régional, le gouvernement fédéral a abandonné cette approche.

¹ À l'origine, deux provinces servaient de référence dans la détermination de la norme de la formule de péréquation et ensuite, les dix provinces et depuis 1982, cinq provinces (Colombie-Britannique, Manitoba, Ontario, Québec et Saskatchewan). Dans le chapitre 9 du rapport principal, on explique en détail la formule de péréquation.

² La solution générique est une des composantes du système de péréquation. Si une province possède 70% ou plus d'une source unique de revenus, on exclut alors 30% des revenus de cette province dans le calcul de sa capacité fiscale. Certaines années, la solution générique s'est appliquée aux ressources de la potasse et du pétrole brut en Saskatchewan, au pétrole extracôtier en Nouvelle-Écosse, à l'amiante au Québec et au pétrole extracôtier à Terre-Neuve-et-Labrador. Dans le cas de notre province, la solution générique garantit que les pertes de paiements de péréquation causées par les revenus du pétrole extracôtier ne dépassent pas 70 cents du dollar.

Ces accords de partage des frais apportaient une contribution essentielle au financement de nombreuses initiatives du gouvernement et de certaines industries dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador. *La Commission encourage le gouvernement du Canada à repenser sa position sur cette question et à négocier de nouveaux accords de partage des coûts avec le gouvernement provincial.*

La pêche de la dernière chance

- \$ L'effondrement de la pêche du poisson de fond et la vulnérabilité de la pêche au crabe et à la crevette sont des problèmes majeurs pour les gens qui résident dans les régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador et pour l'économie de la province. Il faut prioriser le rétablissement des stocks de poisson. Pour ce faire, il faut remettre en vedette les sciences halieutiques en assurant le financement fédéral adéquat du ministère des Pêches et Océans. *Il faut adopter une approche collaborative envers le rétablissement de la ressource, en se concentrant sur la conservation, la réforme des sciences et de l'industrie et donner à la province un droit de regard sur le dossier des pêches.*
- \$ Dans les priorités, il faut inclure le rétablissement des stocks de poissons de fond, la durabilité à long terme des stocks de crustacés et la restauration des sciences halieutiques. Il est urgent d'établir un plan d'action pour régler ces questions. Ce plan serait établi sur les recherches existantes et devrait incorporer une stratégie pour rétablir le financement des sciences halieutiques. *La Commission recommande qu'on établisse un Groupe d'action, nommé conjointement par le Premier ministre et le Premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, avec un mandat de six mois pour élaborer un plan d'action complet.*
- \$ Le gouvernement provincial doit participer directement à la gestion de sa ressource la plus importante. La Commission recommande qu'on négocie de nouveaux accords de relations entre les deux gouvernements sur la question des pêches, afin d'établir des mécanismes de gestion conjointe des pêches, de développement de politiques intégrées et de mise en œuvre. *Il n'est pas nécessaire d'amender la Constitution pour obtenir la gestion conjointe, la même démarche qui a servi à établir le régime actuel de gestion conjointe du pétrole et du gaz extracôtiers devrait suffire.*
- \$ La Commission recommande que le gouvernement fédéral développe un plan solide pour régler le problème de surpêche par des flottes étrangères, car il est évident que l'OPANO (organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest) est inefficace. Elle reconnaît toutefois que si le Canada décidait de s'appropriier unilatéralement la gestion de certaines zones, comme par exemple le nez et la queue des Grands Bancs, cela poserait de graves risques juridiques, diplomatiques et de mise en œuvre. Il revient donc au Canada de faire un effort pour renforcer l'OPANO. *En même temps, le Canada devrait se préparer (ainsi que la communauté internationale) à faire face à cette réalité : qu'une forte intervention unilatérale, y compris la gestion axée sur la conservation serait nécessaire si les efforts pour renforcer l'OPANO échouaient.*

Durabilité des régions rurales – un défi à relever

- \$ Le défi majeur de la province, en termes de société et d'économie, est la survivance des régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador. Tous les efforts visant à relever ouvertement ce défi sont colorés par les souvenirs du programme de relocalisation des années 60, que ce soit par peur de provoquer la disparition des communautés rurales ou par méfiance de la part des intéressés qui pensent que les décisions seront imposées à la population des régions rurales. Pourtant, en faisant semblant que le problème n'existe pas, on empêche d'explorer sérieusement des solutions

innovatrices au problème de la durabilité dans les régions rurales. ***La population de la province doit prendre part à un dialogue public sérieux sur l'avenir des régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador pour se préparer à l'élaboration d'une stratégie rurale.***

- § Pour élaborer une stratégie rurale, le gouvernement provincial sera forcé de dépasser la question de l'emploi et explorer des questions plus fondamentales concernant l'avenir de la province. Ces options d'avenir incluraient, sans se limiter à celles-ci, la recherche d'un programme urbain, d'un programme régional ou d'un programme rural. Chacune de ces options présente certaines opportunités, des coûts y sont rattachés et il y a des implications au niveau des prises de décision gouvernementales et des dépenses publiques. Il existe de nombreux modèles de participation des citoyens à la disposition du gouvernement fédéral pour stimuler le dialogue public sérieux. ***Il est impératif que le gouvernement provincial établisse une stratégie pour les régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador.***

Réglementation des ressources naturelles

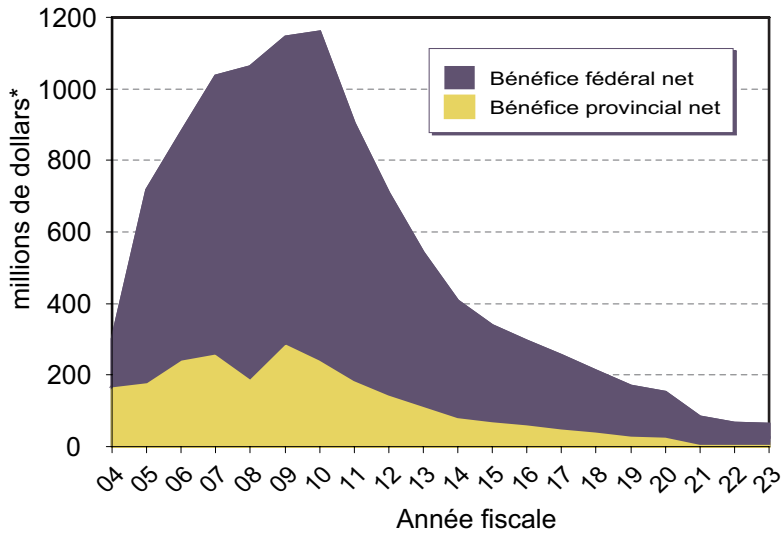
- § Le gouvernement est tenu de se questionner régulièrement pour assurer les meilleurs rendements dans l'exploitation des ressources naturelles de la province. La révision actuelle de la politique sur l'électricité présente une occasion utile d'effectuer ce genre d'exercice. ***Un élément-clé de cette révision doit être une évaluation des pouvoirs de la province d'après la Constitution du Canada, dont ceux qui ont été ajoutés dans l'article 92A, afin de tirer des bénéfices importants et indispensables de l'électricité générée sur l'île et au Labrador.***

Pétrole extracôtier – bénéficiaire principal

- § Dans l'Accord Atlantique, il est établi que Terre-Neuve-et-Labrador est le bénéficiaire principal des ressources de pétrole et de gaz extracôtiers. La protection de l'Accord Atlantique contre les pertes causées par la péréquation était fondée sur des attentes trop optimistes, à savoir que Terre-Neuve-et-Labrador deviendrait une province « nantie » en une période de temps relativement courte. Nous sommes loin de cette situation. Présentement, les revenus d'impôts du gouvernement fédéral ajoutés aux coupures causées par la péréquation sont estimés à 75 à 80 pour cent des revenus fédéraux/provinciaux du pétrole combinés, pour toute la durée des projets en cours. Les bénéfices nets du gouvernement provincial s'élèveront à 20 - 25% seulement de ces revenus. ***Dans les conditions actuelles, le bénéficiaire principal du pétrole extracôtier sera le gouvernement du Canada et non pas la population de Terre-Neuve-et-Labrador.***
- § Les dispositions en vigueur démontrent un partage des revenus pour le moins étonnant (voir figure 13.1). Dire que l'esprit et la lettre de l'Accord Atlantique seront respectés dans le partage actuel des revenus défie toute logique. ***La Commission recommande que les gouvernements fédéral et provincial se mettent immédiatement à négocier pour amender l'Accord Atlantique afin de garantir qu'une plus grande part des revenus du gouvernement reviendra à la province.***
- § L'amendement des dispositions devrait servir à donner à la province une part plus importante des revenus gouvernementaux combinés fédéraux/provinciaux jusqu'à concurrence de la moyenne canadienne des mesures fiscales et économiques sur lesquelles on est d'accord. Ceci représente un élément essentiel du renouvellement. ***Les dispositions actuelles de partage des revenus inclus dans l'Accord Atlantique ne représentent plus un moyen valable d'atteindre les objectifs de l'Accord et on doit les amender pour permettre à Terre-Neuve-et-Labrador de devenir le bénéficiaire principal.***

Figure 13.1

Partage net des revenus du pétrole extracôtier entre les gouvernements



Source: Prévisions à partir des projets en cours (Hibernia, Terra Nova et White Rose). Données extraites des prévisions fournies par le ministère provincial des Finances.

*N.B. : Dollars constants ajustés au taux d'inflation.

La rivière Churchill

- \$ Le développement des chutes Churchill a profondément marqué la façon dont les Terre-Neuviens et Labradoriens perçoivent leur place au sein du Canada. Il est néanmoins crucial que le développement du site de Gull Island sur le cours inférieur de la rivière Churchill soit effectué de façon à développer de nouveaux liens avec le Québec et le gouvernement fédéral. ***Au bout de 30 ans de négociations qui n'ont jamais abouti, il est temps de développer la centrale hydroélectrique de Gull Island sur le cours inférieur de la rivière Churchill.***
- \$ Le développement du site de Gull Island doit signifier que la province recevra des bénéfices justes et raisonnables de cette ressource qui lui appartient. Il revient au gouvernement fédéral de faire avancer les négociations entre le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador en acceptant d'investir financièrement dans ce projet. Ce rôle très utile du gouvernement fédéral serait conforme à son engagement constitutionnel tel qu'énoncé dans l'article 36(1)(b) de la Loi constitutionnelle de 1982, à savoir « favoriser le développement économique pour réduire l'inégalité des chances » . ***Le gouvernement du Canada devrait participer pleinement au développement des ressources énergétiques de Gull Island.***
- \$ Dans le cadre du développement de Gull Island, le gouvernement provincial doit s'assurer de ne prendre aucune décision qui pourrait avoir un effet préjudiciable sur la possibilité future de règlementer la ressource des chutes Churchill pour le plus grand bien de la population de Terre-Neuve-et-Labrador. ***La Commission est d'avis que les questions touchant au développement des chutes Churchill ne devraient pas être directement reliées aux négociations entreprises pour le développement du site de Gull Island.***

Le défi de la localisation – compétition à l'échelle globale

- \$ Les Terre-Neuviens et les Labradoriens s'attendent à être reliés au reste du Canada par des systèmes de transport et de communications efficaces. Le gouvernement provincial, dans sa stratégie de renouvellement, devrait négocier de nouvelles ententes de financement avec le gouvernement fédéral pour améliorer ses infrastructures de transport et de communications. Ces accords doivent inclure de nouveaux investissements dans le système routier et l'accès internet à haut débit pour les régions rurales. ***Le financement conjoint fédéral/provincial pour l'amélioration des infrastructures-clés dans les transports et les communications est indispensable au développement futur de l'économie de la province de Terre-Neuve-et-Labrador.***
- \$ En vertu des conditions de l'union, le gouvernement fédéral est tenu d'offrir un service de traversiers de qualité et à un prix raisonnable, sans interruption et suffisant pour répondre à la demande. Néanmoins, ce service important ne devrait pas être considéré comme un simple engagement constitutionnel à appliquer et à faire respecter. ***Le gouvernement fédéral devrait s'engager à améliorer le service de traversier du golfe car il est essentiel au renforcement de l'économie provinciale.***
- \$ La Commission reconnaît que l'éducation et la recherche ont un rôle significatif à jouer dans la capacité de la province à participer à l'économie du savoir. Il faut veiller à ce que les programmes fédéraux de financement de la recherche soient moins liés aux résultats positifs des recherches complétées qu'au développement des compétences de recherche. ***De meilleurs programmes fédéraux de soutien financier à la recherche feront augmenter la capacité de la province à se positionner avantageusement dans l'économie axée sur le savoir.***

Stratégie des relations intergouvernementales

- \$ Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a besoin d'un ministère des affaires intergouvernementales renforcé et doté de ressources, avec des conseillers bien informés et ayant de l'expérience dans les questions et les relations fédérales/provinciales et interprovinciales. ***Pour établir des relations productives avec le gouvernement fédéral et les autres provinces et territoires, il faut se doter d'une bonne équipe dont le chef est le Premier ministre provincial ou un membre du cabinet qui a été désigné vice-premier ministre***
- \$ La province a tout intérêt à forger des partenariats avec les autres provinces, quand il s'agit de préoccupations communes. Par exemple, la Commission encourage l'établissement d'un partenariat tripartite entre Terre-Neuve-et-Labrador, le Québec et le gouvernement fédéral au sujet des nouveaux projets hydroélectriques au Labrador. ***Forger des alliances avec les provinces sur des sujets d'intérêt mutuel devrait être un élément important dans la stratégie intergouvernementale du gouvernement provincial.***
- \$ La Commission est d'avis qu'il faut établir une stratégie bien pensée, à long terme et détaillée, avec des objectifs et des buts clairement définis. ***La première action découlant de cette nouvelle stratégie serait une présentation du gouvernement provincial au gouvernement fédéral sur « notre place au sein du Canada », en prenant les recommandations de la Commission comme base de travail.***

Évaluation des progrès

- \$ Si la voie du renouvellement fait de l'effet, on verra des progrès à court terme. Il sera donc important d'évaluer soigneusement l'ampleur des progrès. Les résultats, conclusions et

recommandations de la Commission peuvent servir à mesurer ces progrès. *La Commission recommande que le gouvernement provincial entreprenne cette évaluation et présente son rapport sur ces progrès à la population de la province au plus tard le 30 juin 2005.*

« Il ne peut y avoir de paix dans un pays ou une province ou une communauté s'il n'y a pas de justice économique » .

Extrait des consultations publiques

« Évidemment, [la province de] Terre-Neuve [et Labrador] n'est pas la bénéficiaire principale des ressources extracôtières ni des revenus, c'est une bénéficiaire mineure par comparaison avec le gouvernement fédéral. Ce qui est important, c'est que si l'Accord Atlantique n'est pas respecté et mis en œuvre selon l'objectif original, Terre-Neuve [et Labrador] ne deviendra jamais une province autonome au sein de la fédération canadienne »

John Crosbie, document de recherche pour la Commission

« Il est essentiel de respecter les langues et les cultures des peuples autochtones pour assurer leur survie » .

Chapitre 4 du rapport principal

À mesure que nous sommes plus sensibles à la valeur de la diversité et que nous sommes plus ouverts à sa présence à Terre-Neuve-et-Labrador, notre société devient plus hospitalière et coopérative envers ceux qui, trop souvent, ont été marginalisés ou qui sont considérés comme étant « différents » . Les différences de race, de couleur, d'origine ethnique, d'orientation sexuelle, d'aptitudes physiques et mentales, de religion et d'âge doivent être considérées comme des forces au service de notre province. En célébrant la diversité, on obtient une province qui prête à nos valeurs traditionnelles de communauté, de générosité et d'hospitalité, une nouvelle dimension dans ce vingt-et-unième siècle.

Chapitre 5 du rapport principal

« L'économie des petites îles telles que Terre-Neuve leur donne généralement l'occasion (et généralement l'obligation) d'être ouvertes et reliées au reste du monde. L'océan a toujours été le médium de Terre-Neuve, une métaphore pour sa route, son chemin de fer, ses bateaux, sa littérature, ses connections par télégraphe et satellite. La mer ne représente pas un vaste désert bordé de côtes servant à marginaliser une société. La mer a toujours été une mesure de liberté et de possibilités » .

Extrait des consultations publiques





Chapitre 4

Un avenir très prometteur

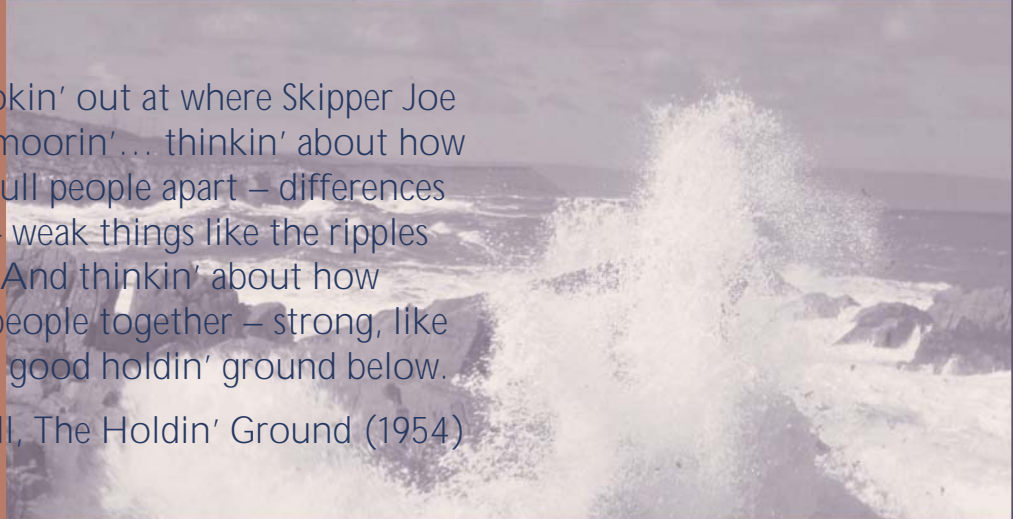
La voie du renouvellement que nous recommandons présente des arguments convaincants sur les façons de renouveler et de renforcer la place de Terre-Neuve-et-Labrador au sein du Canada. Le succès de ce cheminement dépend en grande partie du renouvellement de la volonté politique des deux niveaux de gouvernement, d'adopter le concept d'accommodation. Ceci représente un défi sans précédent pour les deux gouvernements car ils doivent tenir compte des circonstances difficiles depuis l'entrée de Terre-Neuve-et-Labrador dans la Confédération, et ils doivent poursuivre une stratégie de renouvellement fondée sur l'obligation de faire ce qu'il faut, de façon convenable, et pour les bonnes raisons, pour la population de Terre-Neuve-et-Labrador.

La Commission est d'avis que la voie du renouvellement est la première étape pour que Terre-Neuve-et-Labrador devienne prospère et autonome à long terme. Si l'on veut que la fédération fonctionne convenablement, il faut que le gouvernement fédéral soit aussi concerné que le gouvernement provincial par les inégalités qui existent à Terre-Neuve-et-Labrador. Il n'y a aucune solution magique ou simple proposée dans le cheminement à suivre. Il s'agit de questions qui nécessitent un changement pour que Terre-Neuve-et-Labrador puisse améliorer sa situation actuelle et inacceptable au sein du Canada.

Il revient au gouvernement provincial de présenter la position de la province dans la perspective de renouvellement de sa place au sein du Canada. On envisage une présentation détaillée au gouvernement du Canada, sur la situation de Terre-Neuve-et-Labrador après 54 ans au sein de la Confédération, en montrant les défis et les solutions proposées. Le rapport de la Commission pourrait servir de base à cette présentation. Le gouvernement provincial doit se charger de poursuivre une stratégie de renouvellement d'une façon détaillée, cohésive et cohérente. Le gouvernement provincial doit tenir compte du point de vue des ministres et de la fonction publique afin d'établir sa stratégie de renouvellement basée sur des arguments raisonnés et résolument applicables.

Le moment est venu de prendre position. La Commission est d'avis que les arguments sur le renouvellement de notre place au sein du Canada doivent s'appuyer sur le mérite. Les citoyens de cette province ont fait savoir à la Commission que le statu quo doit être remis en question et ils s'attendent à ce que leurs gouvernements fédéral et provincial les écoutent.

L'objectif de ce rapport est de faire mieux comprendre à chacun des citoyens de la province les questions-clés qui définissent leur place au sein du Canada, et de leur faire mieux accepter tout ce qu'il faut faire pour que Terre-Neuve-et-Labrador sorte de son cycle de dépendance. La voie à suivre a été choisie dans l'espoir que cette fédération est capable de s'adapter au changement, de reconnaître les situations uniques auxquelles les provinces et les territoires sont confrontés, pour faire honneur à l'esprit et à l'objectif des programmes nationaux, pour devenir partenaire des projets d'envergure et pour se débarrasser du modèle



I'm sittin' on my stage-head lookin' out at where Skipper Joe Irwin's schooner is ridin' at her moorin'... thinkin' about how weak are the things that try to pull people apart – differences in colours, creeds and opinion – weak things like the ripples tuggin' at the schooner's chain. And thinkin' about how strong are the things that hold people together – strong, like Joe's anchor, and chain, and the good holdin' ground below.

Ted Russell, *The Holdin' Ground* (1954)

Chapitre 4: Un avenir très prometteur

de fédéralisme compétitif et d'exclusion. Le cheminement proposé est basé sur l'idée qu'on peut bâtir un meilleur avenir pour le pays en adoptant un fédéralisme collaboratif et coopératif. C'est un avenir qu'il vaut la peine de rechercher avec toute la passion et l'intelligence dont nous sommes capables.

Voici cinq exemples qui peuvent s'appliquer à la voie du renouvellement. *Premièrement*, l'environnement actuel de fédéralisme compétitif et parfois combatif, est rarement avantageux pour la population de Terre-Neuve-et-Labrador. L'attitude de confrontation adoptée par le gouvernement provincial est souvent une façon de réagir à l'exclusion dont fait preuve le gouvernement fédéral. Il est raisonnable de s'attendre à ce que les deux protagonistes mettent fin à ce comportement nuisible. *Deuxièmement*, il est impardonnable qu'après plus d'une décennie de moratoires sur la morue et d'autres espèces de poissons, on attend encore qu'un plan de redressement soit mis en place. Il est inconcevable qu'on n'ait pas établi un Groupe d'action, nommé conjointement par le Premier ministre et le Premier ministre provincial. *Troisièmement*, il est déplorable de voir qu'après 30 ans de négociations pour mettre en route le développement du cours inférieur de la rivière Churchill, négociations qui n'ont jamais abouti, le gouvernement du Canada reste encore sur la ligne de touche. Il est tout à fait normal de s'attendre à ce que le gouvernement du Canada devienne le partenaire de Terre-Neuve-et-Labrador et du Québec pour s'assurer, en toute collaboration, que les sites du cours inférieur de Churchill seront développés sans délais. *Quatrièmement*, il est logiquement impossible de suggérer que l'objectif de l'Accord Atlantique concernant le bénéficiaire principal sera atteint dans les circonstances actuelles. Puisque ce résultat n'était pas anticipé, il faudrait que les deux niveaux de gouvernement reconnaissent l'obligation de réviser l'Accord Atlantique. *Cinquièmement*, il est déplorable de voir que la province n'a toujours pas obtenu le droit de s'impliquer directement dans la gestion de ses pêches. Les deux gouvernements doivent mettre de côté leur rhétorique politique pour entamer immédiatement des négociations réalistes sur la gestion conjointe de ces ressources.

La voie du renouvellement est bâtie sur le principe qu'on peut arriver à de nouvelles positions fondées sur l'équité, la dignité et le respect pour régler les multiples questions qui nécessitent une solution urgente. Ces positions ne concernent pas seulement les deux gouvernements, elles doivent aussi impliquer les Terre-Neuviens et Labradoriens rassemblés pour faire disparaître le sentiment d'aliénation qui se manifeste au Labrador, pour faire face aux défis de la durabilité en région rurale, pour que l'inclusion sociale fasse partie de la vie courante, pour que les jeunes se sentent libres de rester ou de revenir dans la province et pour accepter la responsabilité de prendre les décisions nécessaires au redressement des finances de la province. La Commission est sortie de ses délibérations avec un sentiment d'espoir renouvelé et avec des attentes réalistes par rapport aux questions-clés qui affectent la province, en sachant que les solutions trouvées dans un environnement raisonnable et collaboratif mèneront au renouvellement et au renforcement de la place de Terre-Neuve-et-Labrador au sein du Canada.

C'est l'objectif de cette voie du renouvellement. Il s'agit simplement de faire ce qu'il faut, par la collaboration, la coopération et l'adaptation. Il s'agit aussi de mettre fin au fédéralisme de confrontation

et de rejet qui a marqué pendant trop longtemps les relations entre les deux gouvernements. Il s'agit de progresser vers la prospérité et l'autonomie. Il s'agit d'un avenir très prometteur pour les Terre-Neuviens et les Labradoriens. Il s'agit de garantir qu'au bout de 54 ans, Terre-Neuve-et-Labrador trouve enfin sa place légitime au sein du Canada.

« Quand j'ai dit que je venais à Terre-Neuve-et-Labrador, des tas de gens m'ont dit " qu'est-ce que tu as fait pour mériter ça?" Je voudrais qu'ils vivent ce que j'ai vécu ... la qualité de vie, l'importance de la spiritualité, le système d'éducation. Il faut qu'on se fasse mieux connaître dans le reste du Canada » .

Extrait des consultations publiques

On pourrait dire qu'un pays, c'est son peuple, et nous ne sommes pas plus forts que les plus faibles. Nous sommes tous gagnants quand nous prenons des décisions qui reflètent nos valeurs traditionnelles de justice, de respect et de vertus civiques. C'est le message que nous diffusons dans le monde entier; le moment est venu de le faire entendre chez nous.

Ross Reid, article d'opinion préparé pour la Commission

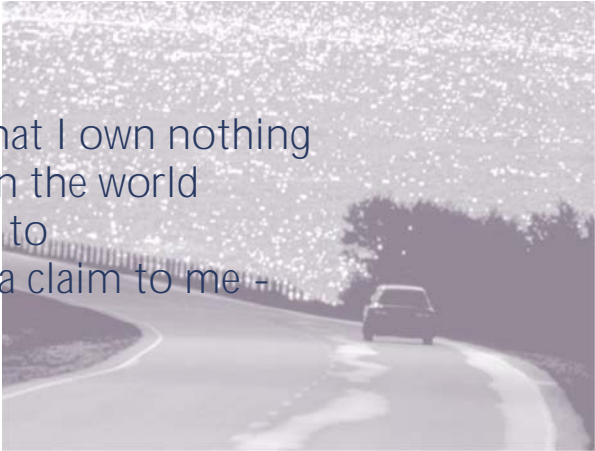
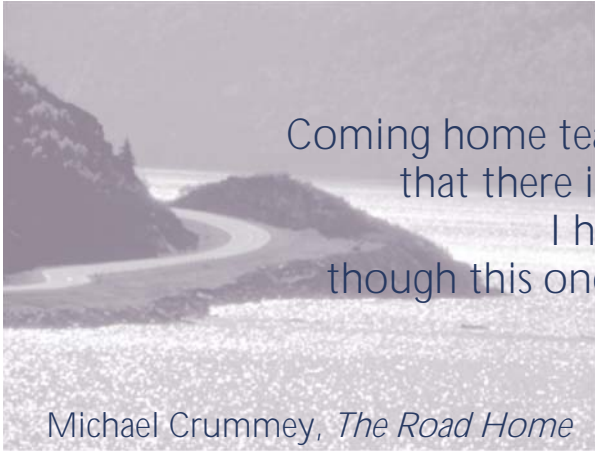
« Le problème chez nos jeunes, c'est que personne n'a articulé le rêve » .

Extrait des consultations publiques

La nouvelle économie globale suscite des possibilités basées sur des communications instantanées, des informations et des ressources humaines. Terre-Neuve-et-Labrador possède des groupes de forces qui, dans une société relativement petite, interagissent entre elles pour répondre à cette nouvelle génération d'opportunités. On peut les identifier ainsi : des ressources naturelles stratégiques et de grande valeur, un environnement potentiellement durable d'écologie naturelle et humaine unique au monde et un peuple déterminé, doué de qualités entrepreneuriales et de compétences professionnelles variées.

Chapitre 11 du rapport principal





Coming home teaches me that I own nothing
that there is nothing in the world
I have a claim to
though this one place has a claim to me -

Michael Crummey, *The Road Home*



Postface

We love thee, smiling land...
We love thee, frozen land...
We love thee, windswept land...
God guard thee, Newfoundland.

– Sir Cavendish Boyle

Ces paroles de l'hymne provincial, (Ode to Newfoundland), que les Terre-Neuviens et Labradoriens chantent encore, bien après l'entrée dans la Confédération canadienne, reflètent le lien très fort qui relie cet endroit et les gens qui y vivent. Le lien est puissant ; il résiste, peu importe où nous partons et pour combien de temps.

L'océan déchaîné, la toundra, les vallées fertiles, les montagnes imposantes et accidentées, les rivages

déchiquetés – voilà ce qui caractérise la géographie de ce lieu situé à l'entrée du golfe du Saint-Laurent, au coin nord-est de l'Amérique du Nord. C'est une île de 111 390 km², la partie côtière sur le continent recouvre 291 330 km² et la zone extracôtière 1 820 000 km² : voilà la géographie de cette province qui compte environ 512 000 habitants. On estime le nombre d'expatriés à 220 000, dont la plupart sont installés dans d'autres régions du Canada et des dizaines de milliers aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Le Labrador représente la partie la plus orientale du bouclier canadien et on y trouve des roches qui sont parmi les plus anciennes de la planète, alors que l'île de Terre-Neuve consiste en trois zones du monde préhistorique fusionnées par la dérive des continents. La ligne des côtes représente environ 12 pour cent de la totalité des côtes canadiennes mais c'est aussi plus d'un tiers des côtes canadiennes libre de glace pendant au moins six mois de l'année. Le courant froid du Labrador, qui s'écoule vers le sud, le Gulf Stream chaud qui s'écoule vers le nord-ouest, des tempêtes spectaculaires, du brouillard, des vents variables, la banquise qui se déplace et les icebergs, tout cela ajoute une nouvelle dimension à ce lieu qui a été façonné par la mer.

Notre histoire reflète l'importance de la mer et de ses richesses abondantes; c'est ce qui a attiré nos ancêtres sur ces rivages. Les Paléo-Indiens, qui étaient probablement les premiers occupants, arrivèrent au Labrador il y a environ 9 000 ans. Ils établirent la culture maritime archaïque, qui remonte à 7 500 ans, et sur l'île à 5 000 ans. Un millier d'années plus tard, les Paléo-Eskimaux arrivèrent au Labrador et il y a environ 3 000 ans, ils arrivèrent sur l'île. La culture indienne intermédiaire s'est établie au Labrador il y a 3 500 ans. Ultérieurement, la culture indienne plus récente a développé ce qui est sans doute la fondation de la culture Innu au Labrador et des Béothuks sur l'île. Les ancêtres des Inuits du Labrador sont les Thulé, originaires de la région arctique du Canada il y a environ 800 ans. Pour des raisons pas très évidentes mais qui sont certainement reliées à l'arrivée des Européens, la culture Béothuk s'est éteinte au début du dix-neuvième siècle. Ils perdirent l'accès aux ressources vitales de la mer, des maladies inconnues et mortelles, comme par exemple la variole, la violence et les disputes avec les colons au sujet de la chasse, tout cela a contribué à leur disparition. La dernière Béothuk s'appelait Shanawdithit et elle mourut en 1829, laissant les seuls documents écrits sur la vie des Béothuk. La tradition orale suggère que les Mi'kmaq vivaient à Terre-Neuve longtemps avant l'arrivée des Européens; il existe très peu de preuves archéologiques de la vie sur l'île à l'époque préhistorique et on ne sait pas précisément quand les



So, you see, ups and downs has been my life all through, and now I am what I am.

Lydia Campbell
"To See Things and to Understand"

Postface: « Quel est ce lieu qui nous tient tellement à coeur? »

Mi'kmaq sont arrivés sur l'île. Nous savons qu'au XVIIe siècle, les Mi'kmaq fréquentaient l'île de la baie St. Georges à la baie de Placentia et dans les années 1760, ils furent nombreux à s'installer à Terre-Neuve parce qu'ils fuyaient la Nouvelle-Écosse qui faisait l'objet de conquêtes par les Anglais.

Les Norvégiens arrivèrent en l'an 1000 mais repartirent peu après. La prochaine vague d'Européens arriva au seizième siècle, non pour les fourrures ou l'or comme c'était le cas ailleurs en Amérique du Nord, mais pour les richesses de la mer. Les Basques venaient chercher l'huile de baleine, les autres Européens venaient pêcher la morue.

Les premières colonies officielles s'établirent au début du XVIIe siècle mais ce n'est qu'au XVIIIe et XIXe siècles que les colonies prirent de l'importance, la dernière fois que cet endroit a accueilli tellement d'immigrants. Graduellement, on voyait des petits villages de pêche s'installer sur les côtes, souvent isolés les uns des autres. Pour commencer, les amiraux de pêche, les gouverneurs et les marchands anglais se chargèrent de gouverner cette nouvelle colonie. Un gouvernement représentatif destiné à mieux gérer cette source d'influence, fut établi quand la Couronne britannique lui octroya le droit d'avoir une assemblée élue en 1832. Au début, seuls les hommes qui résidaient sur l'île avaient le droit de vote. Les femmes durent attendre 1925 et les Labradoriens 1946 pour obtenir le droit de vote. La colonie se dota d'un gouvernement autonome et responsable en 1855. Certains pensaient que Terre-Neuve se joindrait à la Confédération canadienne en 1867 (en effet, des délégués de Terre-Neuve assistèrent à la Conférence de Charlottetown en juillet 1864 et la Conférence de Québec en octobre 1864), l'union avec le Canada ne se produirait pas avant huit décennies. Le Dominion de Terre-Neuve avait sa propre monnaie – pièces et billets, son drapeau, ses timbres et son hymne national. Sur l'île et au sud du Labrador, on avait alors et on a toujours notre propre fuseau horaire, qui est en avance d'une demi-heure sur la zone nord-atlantique la plus proche.

Au début du vingtième siècle, Terre-Neuve-et-Labrador était pleine de promesses. L'ouverture de la mine de Bell Island en 1890, et l'établissement des papeteries à Grand Falls, Bishop's Falls et Corner Brook étaient des signes d'une économie beaucoup plus diversifiée. Le chemin de fer, nécessaire pour le développement économique à terre, fut enfin complété, à grands frais pour le trésor public. À cause de sa situation géographique, l'île devint un élément-clé du développement des vols transatlantiques. La déclaration de Balfour (1926) et le statut de Westminster (1931) confirmaient le statut de dominion de Terre-Neuve. En 1927, le Conseil privé se prononçait en faveur de Terre-Neuve dans la dispute avec le Canada au sujet des frontières du Labrador.

Pendant les deux guerres mondiales, Terre-Neuve-et-Labrador s'est distinguée par son engagement à la cause et par la bravoure de ses citoyens. On se souvient des noms de Tommy Ricketts, John Shiwak, Frances Cluett, John Ford et Margot Davies. Le régiment de Terre-Neuve s'est distingué pendant la Première Guerre mondiale, à Gallipoli et ensuite à la bataille de Beaumont-Hamel, quand plus de 90 pour cent de ses soldats ont été tués ou blessés – une tragédie que nous n'avons pas oubliée et que nous



Natuashish
 Makkovik
 Aniapskwoj
 L'Anse au Clair
 Bristol's Hope
 Ireland's Eye
 Loch Lomond
 Conception Harbour
 Isle aux Morts
 Bay D'Espoir
 Heart's Delight
 Fox Harbour
 Swift Current
 Come-By-Chance
 St. John's

commémorons le 1^{er} juillet. Le Dominion était représenté au Cabinet de guerre impérial et aux pourparlers de paix à Versailles. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, les hommes et les femmes de Terre-Neuve-et-Labrador ont servi avec distinction dans les forces britanniques et canadiennes, ainsi que dans la force d'escorte basée à Terre-Neuve, qui devait protéger les convois des bateaux de ravitaillement qui traversaient l'Atlantique. Le Dominion mettait aussi des terrains à la disposition des bases américaines, à Goose Bay, Stephenville, St. John's et Argentia. Les gens de St. Lawrence et Lawn firent preuve de bravoure et de générosité quand ils portèrent secours aux marins et aux soldats de la frégate américaine USS Truxton et au ravitailleur Pollux, qui s'étaient échoués et avaient fait naufrage pendant une grosse tempête.

L'optimisme ressenti au début du siècle disparut pendant la grande dépression des années 30. Les dégâts causés par cette situation, ajoutés aux dettes des années de guerre et de la construction du chemin de fer avaient rendu les finances du Dominion ingérables. Par conséquent, la législature de Terre-Neuve avait volontairement renoncé en 1934 au gouvernement autonome et avait été remplacée par une Commission de gouvernement nommée par la Grande-Bretagne. Elle avait pour tâche d'administrer Terre-Neuve jusqu'à ce que celle-ci retrouve son auto-suffisance. En 1948, le peuple choisit par référendum l'union avec le Canada comme alternative au retour à un gouvernement responsable ou à continuer de fonctionner avec la Commission. En 1949, le dominion de Terre-Neuve devint la dixième province du Canada. En 2001, le nom de la province fut changé en Terre-Neuve-et-Labrador.

Depuis l'entrée dans la Confédération il y a 54 ans, Terre-Neuve-et-Labrador est devenue une province moderne, aux caractéristiques communes à n'importe quelle société occidentale. La population de la province bénéficie d'un système social qui inclut des systèmes de santé et d'éducation financés par des fonds publics. Les industries manufacturières, les mines et les puits de pétroles sont équipés des technologies les plus modernes. Une des industries qui se développe le plus rapidement est la technologie de l'information. Des syndicats forts, un secteur de bénévolat dynamique, et le secteur des affaires en pleine expansion ont renforcé notre tissu social. Des télécommunications sophistiquées, des formes de divertissement modernes et des tendances urbaines se comparent favorablement à ce qu'on trouve dans le reste du Canada. De nos jours, en plus des descendants des Innu, Inuit, Mi'kmaq, Français, Anglais, Irlandais et Écossais, on trouve un petit nombre d'immigrants d'origine ethnique et culturelle variée et ils sont pour la plupart installés dans les centres urbains. Plus de 95 pour cent des communautés où résident 90 pour cent de la population, de St. John's à Corner Brook, Forteau ou Nain sont situés sur les côtes.

Notre géographie et notre histoire parsemée de difficultés et de luttes ont façonné un peuple qui est très fier de ce lieu. Nous sommes sûrs du cadeau que nous avons offert au Canada. Nous célébrons les hommes et les femmes qui ont bâti ce pays, notre patrie : les explorateurs, réformateurs, chefs de file religieux, politiciens, peuples autochtones, personnel des soins de santé, musiciens, artistes, Terre-Neuviens et Labradoriens ordinaires, tous ont contribué à la construction de ce lieu. Des gens tels que Gudrid, Shanawdithit, John Cabot, Lord et Lady Kirke, William Carson, Armine Gosling, William Coaker, l'évêque Michael Howley, l'évêque Edward Feild, Emma Dawson, Philip Little, Robert Bond, Helena Strong Squires, Joseph R. Smallwood, John Joe Drew, Catherine Joe, Maniane Ashini, Lawrence Benoit, Mary Frances Webb, Martin Martin, Lydia Campbell, Elizabeth Goudie, Amos Voisey, Margaret Duley, Cassie Brown, Percy Janes, E.J. Pratt, Ted Russell, Tommy Sexton, Minnie White, Emile Benoît, Rufus Guinchard, Joan Morrissey, Harry Hibbs, Robert Bartlett, Mose Morgan, Myra Bennett, George Story et des centaines d'autres ont laissé leur marque et leur esprit dans ce lieu. Les hommes, femmes et enfants qui ont taillé les traits de ce pays nous ont laissé un héritage de travail laborieux, d'espoir dans les moments difficiles, de force dans le travail en commun, de créativité pour faire face à un destin écrasant et de joie dans la célébration de notre caractère distinct.

La religion a toujours joué un rôle important dans la vie des gens de ce lieu. Les traditions autochtones révèlent souvent une profonde spiritualité reliée intimement à ce lieu. Ces traditions ont été mises de côté pendant plusieurs années mais elles trouvent maintenant une nouvelle place dans la vie et les rêves des Innu, Inuit, Métis du Labrador et Mi'kmaq. La religion chrétienne a profondément influencé l'histoire, la politique et la culture des colonies européennes. Les organismes chrétiens ont joué un rôle-clé dans le développement des systèmes d'éducation, de santé et sociaux de notre province. Actuellement, nos traditions religieuses sont constamment élargies à cause de l'arrivée d'immigrants qui apportent avec eux d'autres religions et des croyances qui enrichissent notre culture.

Contrairement à d'autres régions de l'Amérique du Nord, la communauté de Terre-Neuve-et-Labrador ne comptait pas sur des artisans spécialisés et sur des artistes pour créer sa culture; c'était plutôt des gens ordinaires qui s'en chargeaient. « L'art de Terre-Neuve est un art populaire; il dépeint directement la situation des gens ordinaires, il s'agit surtout de la vie de tous les jours ». Les Terre-Neuviens et les Labradoriens construisent eux-mêmes leur maison, leur bateau, leurs meubles; ils tricotent des vêtements, font des couvertures piquées, font leur pain. Très souvent, ce qui est unique dans les objets fabriqués ainsi - meubles, tapis crochetés, décorations pour la maison, clôtures, mitaines et bien



d'autres choses, c'est qu'ils proviennent d'une combinaison d'idées personnelles, communautaires et du monde extérieur.

Nos artistes se sont toujours exprimés en racontant des histoires, par des récitations, des chansons et des ballades, des danses traditionnelles et la musique de l'accordéon et du violon. Les thèmes du folklore de Terre-Neuve et du Labrador ont souvent servi de matériel aux pièces ou autres spectacles de théâtre. Les romans, nouvelles et autres genres littéraires parlent souvent des valeurs et caractéristiques associées à la vie dans les petits ports de pêche. Notre héritage est célébré dans de vieilles chansons comme par exemple « Let Me Fish Off Cape St. Mary's », « I's the B'y », « Squid Jiggin' Ground » et « Star of Logy Bay ». Mais nous le célébrons aussi dans des compositions plus récentes comme « Sonny's Dream », « Woman of the Island », « Saltwater Joys » et « Sea of No Cares ». Pensez aux noms de certains de nos groupes musicaux célèbres : Figgy Duff, Wonderful Grand Band et Great Big Sea. Regardez les peintures de nos artistes visuels tels que David Blackwood, Christopher Pratt, Helen Parsons Shepherd et Gerald Squires. Et, bien sûr, des oeuvres littéraires comme par exemple *Random Passage* de Bernice Morgan ou *Newfoundland* d'E. J. Pratt qui explore magistralement notre vibrante culture et notre histoire. Durant les deux premières décennies après son entrée dans la Confédération, Terre-Neuve-et-Labrador a été confrontée à la menace subtile mais bien réelle de l'assimilation par la culture canadienne. Dans cette même période, ceux qui vivaient à proximité des bases américaines étaient fortement influencés par celles-ci. C'est dans les années 70 qu'on a vécu un retour aux sources nationalistes qui a provoqué une « renaissance » culturelle qui a ensuite évolué pour donner une musique, des arts et de la littérature reconnus globalement. Pour citer les mots de Gwynne Dyer, journaliste indépendant né à Terre-Neuve et établi à Londres :

... la capitale intellectuelle et artistique de la province se développe beaucoup plus vite que partout ailleurs au Canada ... des écrivains, des peintres, des musiciens et des films font connaître l'histoire unique et le caractère de Terre-Neuve sur la scène nationale et internationale, créant ainsi un attrait qui pousse les artistes du monde entier à venir nous voir...

Nos noms de lieux inusités reflètent souvent la diversité de nos origines ancestrales et le mélange de luttes et d'espoir qui caractérise notre relation avec la terre et la mer. Les Innu (Sheshatshiu, Utshimassit, Natuashish), les Inuit (Makkovik, Okak, Nutak), les Mi'kmaq (Miawpukek, Aniapskwoj, Pekwatapaq), les Français (Port-aux-Basques, Port-au-Choix, L'Anse-au-Clair), les Anglais (English Harbour West, Bristol's Hope, Windsor), les Irlandais (Ireland's Eye, Waterford Valley) et les Écossais (the Highlands, Loch Lomond) ont marqué cette province de leurs identités. On voit l'influence de la religion dans les noms des communautés tels que St. John's, St. Brendan's, St. Mary's, Mount Carmel, Conception Harbour, Angel's Cove et St. Lawrence. Certains noms reflètent nos émotions face aux luttes et aux espoirs qui font partie de la colonisation de ce lieu : Isle aux Morts, Port de Grave, Misery Point, Famish Gut, Bay D'Espoir, Heart's Content, Heart's Delight, Heart's Desire, Hopedale, Little Heart's Ease, Paradise et Harbour Grace. Notre attachement à la nature se retrouve dans les noms suivants : Fox Harbour, Gander, Deer Lake, Rose Blanche, Swift Current, Swan Island, Muskrat Brook, Corner Brook et Grand Falls. Notre imagination et notre penchant artistique sont révélés dans certains noms comme par exemple Come-By-Chance, Broom Point, Ladle Cove, Cape Onion, Bumble Bee Bight, Blow Me Down et Random Island. Et par-dessus tout, la mer est toujours présente dans nos images, et chaque communauté porte le nom de Havre, Baie, Cap, Passage, Anse, Bras, Port ou Île [Harbour, Bay, Cape, Tickle, Cove, Arm, Port ou Island].

Les emblèmes de notre province reflètent l'humour et la capacité d'adaptation de nos ancêtres devant les défis que la vie dans ce lieu leur posait. Nous avons le macareux de l'Atlantique qui vit dans l'océan et se perche sur les falaises abruptes ; la saracénie pourpre qui pousse dans les marécages et se nourrit des insectes qui se prennent dans son piège ; la labradorite ou silex, pierre iridescente qui a la dureté d'une roche ancienne ; l'épinette noire qui est un conifère robuste et résistant, malgré la saison de croissance

qui est courte ; et le pony de Terre-Neuve, race menacée qui est peut-être la plus ancienne race d'animaux d'élevage domestique de l'Amérique du Nord. Notre drapeau a été conçu par Christopher Pratt et adopté en 1980, il capture les couleurs de la neige et de la glace (blanc), de la mer (bleu), de l'effort humain (rouge) et de la confiance en nous (or). Il sert à relier notre patrimoine avec la réalité d'aujourd'hui et la promesse de demain. Le drapeau est un lien visible avec les cultures Innu et Beothuk, avec notre patrimoine du Commonwealth, la tradition chrétienne et la feuille d'érable du Canada.

Malgré leur entrée dans l'époque post-moderne, les Terre-Neuviens et les Labradoriens ont gardé le sens de leur identité, de ce lieu, de ce qui relie le passé au présent. Nous avons un fort sentiment d'appartenance. Nous sommes attachés à notre communauté et nous apprécions un style de vie qui nous permet de travailler sans négliger notre famille et nos amis. Nous apprécions avec passion notre patrimoine culturel et artistique, nous sommes très attachés à notre terre et à la mer. C'est un lien remarquablement fort. La Commission a pu constater ceci en parlant aux jeunes. Le message prédominant, dans les communautés urbaines et rurales, était l'importance cruciale qu'ils accordaient à leur identité et à leur attachement à Terre-Neuve-et-Labrador, leur pays. Nous savons que notre culture est spéciale et même unique. Dans un sondage effectué par la Commission, 72 pour cent des Canadiens percevaient que Terre-Neuve-et-Labrador est culturellement distincte du reste du Canada.

Un événement récent qui peut servir d'exemple de notre caractère et de notre sens humanitaire est la réponse de la province aux tragédies du 11 septembre 2001. En accueillant des milliers de voyageurs du monde entier et en leur offrant une place « chez nous », nous avons fait instinctivement ce que nous devons faire. « Certains d'entre nous ont tendance à ne pas reconnaître que cet événement était unique et révélateur. Cette gentille ouverture d'esprit est une manifestation de l'esprit de Terre-Neuve-et-Labrador, qui s'est développé au fil des ans et s'est insinué dans notre caractère, et nous oublions souvent que c'est cet esprit qui nourrit notre sentiment d'appartenance ».

Notre identité et notre sens du lieu sont et ont toujours été vulnérables. Les conséquences de la perte de notre gouvernement responsable sur la jeune génération de l'époque n'ont jamais été analysées, mais il n'est pas difficile de conclure que cet événement a dû changer l'image que nous avons de nous-mêmes, et provoquer un sentiment d'échec et une perte de confiance. Certains diront que nous avons subi une autre perte importante en 1949. Un expatrié a dit à la Commission « Nous n'avons pas retrouvé cette identité au Canada parce que notre appartenance a commencé avec la perte de ce que nous étions au moment de l'entrée dans la Confédération. Je crois que nous sommes encore arrêtés dans ce moment ... la menace de nous perdre est encore bien réelle ».

D'autres pensent que la fermeture de la pêche à la morue, qui fait partie intégrante de notre identité, a eu des conséquences tragiques sur l'attitude et le moral de notre peuple. Nous blâmons les autres et nous nous blâmons nous-mêmes. Avons-nous accepté que c'est le sort de nombreuses communautés rurales ? Est-ce que nous nions ce qui s'est passé ? Considérons les deux déclarations suivantes que la Commission a reçues :

Notre sens d'appartenance à ce lieu et notre mode de vie ont été bouleversés et il faut que quelqu'un se porte responsable. Ce sont surtout les gouvernements, fédéral et provincial, les chefs d'organismes, les chefs de file du monde des affaires.



... Blâmer les gouvernements, les grandes entreprises et d'autres forces impersonnelles, c'est créer un milieu de victimisation et réduire la responsabilité locale.

Cette perte de confiance, ce sentiment d'impuissance, pourraient suggérer la menace de voir émerger un sens d'appartenance moins fort à moins de travailler ensemble pour le combattre.

« Nous devons ... [laisser] les gens apprendre que l'histoire de leur passé, malgré ses faiblesses, est marquée de résistance, de survie et même de réussites depuis des siècles ». Il est indispensable de maintenir et de revitaliser notre sens d'identité et notre sens de ce lieu pour renouveler et renforcer notre place au sein du Canada. Comme le disait une personne à la Commission « Nous n'avons pas encore trouvé comment utiliser notre culture et notre identité à des fins économiques et sociales, pour passer de la fierté à la confiance en soi. »

Ode to Labrador
 Dear land of mountains, woods and snow
 Our Labrador
 God's noble gifts to us we know
 Our Labrador
 Thy proud resources waiting still
 Their splendid task will soon fulfil
 Obedient to thy Maker's will
 Our Labrador
 E minasshkuat shash tshekat tshe utnakant
 (Thy stately forests soon shall ring)
 Ninan Napatau (Our Labrador)
 Tshe tshemekeishkanut
 (Responsive to the woodman's swing)
 Ninan Napatau (Our Labrador)
 And might floods that long remained
 Their raging fury unrestrained
 Shall serve the purpose God ordained
 Our Labrador
 Kakkangit Pisugianga
 (We love to climb the mountains steep)
 Labradorvut (Our Labrador)
 Ubvalu Imakkuluta
 (Or paddle on the waters deep)
 Labradorvut (Our Labrador)
 Our snowshoes scar the trackless plains
 We seek no city streets, nor lanes
 We are thy sons while life remains
 Our Labrador
 Labradorvut
 Ninan Napatau

Il existe un beau symbole de Terre-Neuve-et-Labrador : le doris. Quand on rame dans un doris, on ne regarde pas dans la direction où on va mais en regardant le quai ou la plage que l'on vient de quitter, on se dirige comme on veut. « Renouveler notre sens d'appartenance à ce lieu... ce n'est pas revenir en arrière; c'est se lancer de nouveau. Nous devons reconquérir l'esprit d'indépendance qui nous soutient depuis plus de 400 ans. »

Les Terre-Neuviens et Labradoriens sont bien intégrés au monde moderne. Dans notre style de vie, nos habitudes de travail, notre musique, notre art, nos relations partout dans le monde et nos intérêts, nous sommes un peuple moderne, nous vivons les mêmes expériences et nous faisons face aux mêmes défis que le reste des Canadiens. Nous nous disons Canadiens, nous célébrons fièrement les valeurs de ce beau pays. Nous ne souhaitons pas revenir dans le passé mais nous sommes convaincus que l'esprit de nos ancêtres était spécial et revit en chacun d'entre nous.

Le Dr. H.L. Paddon a écrit les paroles de cette ode sur l'air bien connu de "O Tannenbaum". Shirley Montague a composé une mélodie originale en 1988, en incorporant la traduction de Margaret Metcalfe en Inuktitut et en Innu-aimun par Ann Rich (Nuna)

Cette mentalité, ce sentiment d'identité est à la source de ce que nous croyons, que nous pouvons façonner un meilleur avenir pour nous-mêmes et pour tous ceux qui nous suivront. Et cet esprit est un cadeau spécial que nous offrons à la fédération canadienne.

Quand Terre-Neuve-et-Labrador est entrée dans la Confédération canadienne, notre nation est enfin devenue complète, d'un océan à l'autre. Ce sont les Terre-Neuviens et les Labradoriens, chez eux ou à l'extérieur, qui doivent s'assurer que les autres Canadiens connaissent notre riche histoire, se réjouissent de voir notre caractère unique et comprennent nos défis. C'est seulement dans ce contexte que nous sentirons que le Canada est complété par notre présence, que nous trouvons dans le Canada une source de respect et de dignité.

MANDAT

Commission royale d'enquête sur le renouvellement et le renforcement de notre place au sein du Canada

ATTENDU QUE la population de Terre-Neuve-et-Labrador a joint sa destinée au peuple du Canada il y a 53 ans, par une décision prise à la suite de vigoureux débats et en faisant confiance à l'avenir ;

ET ATTENDU QUE la population de Terre-Neuve-et-Labrador est fermement déterminée à bonifier sa province et le sort de tous ses résidents, pour atteindre un niveau de prospérité et pour maintenir l'esprit d'autonomie et la confiance en soi qui la soutiennent depuis des centaines d'années;

ET ATTENDU QUE la province de Terre-Neuve-et-Labrador est idéalement située géographiquement entre les deux zones commerciales les plus importantes du monde, et qu'elle possède la capacité d'aller chercher d'autres opportunités dans un monde plus globalisé, grâce à ses ressources naturelles, sa technologie, ses frontières réduites et d'autres facteurs ;

ET ATTENDU QUE la population de Terre-Neuve-et-Labrador est déterminée de réussir en développant toutes ses ressources, humaines et naturelles, et en renouvelant et renforçant sa place au sein de la Confédération canadienne ;

ET ATTENDU QUE le moment est venu pour la population de la province de développer un vaste consensus sur une vision d'avenir, d'identifier les moyens d'atteindre la prospérité et l'autonomie à Terre-Neuve-et-Labrador, et de renouveler et de renforcer notre place au sein du Canada ;

POUR CES MOTIFS par Commission sous le Grand Sceau et sous l'autorité de la Loi sur les enquêtes publiques, le Lieutenant-Gouverneur en Conseil nomme les commissaires : M. Victor Young (président), Sœur Elizabeth Davis et le juge James Igloliorte.

ET IL EST ORDONNÉ QUE les commissaires effectuent une analyse critique de nos forces et nos faiblesses et qu'ils formulent des recommandations sur la façon d'atteindre la prospérité et l'autonomie.

ET DE PLUS IL EST ORDONNÉ QUE pendant le processus d'élaboration des recommandations et sans limiter les généralités des dispositions précédentes, les commissaires examinent les points particuliers suivants et en fassent un rapport:

1. les attentes de la population de Terre-Neuve-et-Labrador avant de se joindre au Canada et comment la province a changé depuis la Confédération, en étudiant comment la prospérité et l'autonomie de notre peuple ont été affectées dans le temps ;
2. comment Terre-Neuve-et-Labrador est perçue dans le reste du Canada, en particulier par le gouvernement fédéral et ses institutions, et recommander des moyens de faire mieux comprendre notre province aux Canadiens.

3. l'effet des conditions de l'union sur notre province, telles qu'on les trouve dans la Constitution canadienne et l'évolution de ces dispositions depuis 1949 ;
4. la contribution spéciale et unique de Terre-Neuve-et-Labrador au Canada ;
5. toute disposition prise avec le Canada qui a pu ou pourra empêcher ou mettre obstacle à la capacité de la population d'atteindre la prospérité et l'autonomie, y compris mais sans se limiter à la juridiction fédérale sur les ressources naturelles, les dispositions fiscales fédérales / provinciales, et les politiques du gouvernement fédéral qui s'appliquent à Terre-Neuve-et-Labrador;
6. les changements démographiques et leurs conséquences, par rapport aux défis et aux opportunités qui affectent notre jeunesse et l'avenir de notre province et
7. les moyens à la portée de Terre-Neuve-et-Labrador pour profiter au maximum de sa situation stratégique entre les zones commerciales d'Amérique du Nord et de l'Europe et les défis à relever, les occasions à saisir pour que Terre-Neuve-et-Labrador trouve sa place dans l'économie globale.

ET QUE les commissaires entreprennent de remplir leur mandat en trois étapes :

1. une étape de recherche, nourrie par les réactions du public, les commissaires sont autorisés à octroyer des contrats à des groupes et des personnes qualifiés et objectifs, afin de recueillir des informations qui serviront de base à des discussions et stimuleront les débats;
2. une étape de consultation en tables rondes, pendant laquelle les commissaires iront consulter les intervenants sur les questions pertinentes et
3. une étape de consultations publiques formelles, les commissaires feront ce qu'il faut pour s'assurer que les consultations sérieuses auront lieu avec les citoyens de la province.

ET QUE la Commission décide s'il est opportun de convoquer une Conférence provinciale avant de soumettre un rapport final.

ET QUE les pouvoirs et l'autorité énoncés dans la Loi sur les enquêtes publiques soient dévolus aux commissaires

ET DE PLUS, IL EST ORDONNÉ QUE la Commission pourra produire des rapports intérimaires ou spécifiques si elle le juge nécessaire, et que le rapport final sera soumis avec des recommandations au Lieutenant-Gouverneur en Conseil, au plus tard le 30 juin 2003.

Le 19 avril 2002

**PERSONNEL DE LA COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE
SUR LE RENOUVELLEMENT ET LE RENFORCEMENT
DE NOTRE PLACE AU SEIN DU CANADA**

COMMISSAIRES		
Victor L. Young, O.C. (Président) Elizabeth M. Davis, RSM L'honorable James Igloliorte		
SOUS-MINISTRE		
Barbara Knight		
DIRECTEUR DE LA RECHERCHE	CONSEILLER JURIDIQUE	DIRECTEUR DES OPÉRATIONS
Douglas Brown	Adam T. Sparkes	Brent Meade
ÉQUIPE DE RECHERCHE		SOUTIEN ADMINISTRATIF
Dave Norris James Feehan Rhonda Burke Jodi Oliver		Jacquie Brown Mabel Macpherson
ÉQUIPE DE PRODUCTION		LOGISTIQUE
Ronalda Steele Gerard Blackmore		Roger Samson

REMERCIEMENTS

Plusieurs personnes ont aidé, appuyé et conseillé les commissaires pendant qu'ils préparaient ce rapport. Nous sommes profondément reconnaissants aux hommes, aux femmes, aux jeunes et aux enfants qui ont assisté aux 25 consultations publiques, aux groupes de femmes et aux écoles qui nous ont accueillis, aux entreprises qui nous ont ouvert les portes, à ceux qui ont participé aux huit tables rondes, aux personnes et aux organismes qui nous ont envoyé leurs opinions par écrit aux personnes et aux organismes qui sont venus nous rencontrer de façon informelle, à ceux qui nous ont envoyé des courriels ou qui sont venus nous voir dans nos bureaux pour nous encourager, aux chercheurs qui ont travaillé si rapidement et ont produit des résultats de qualité, aux personnes qui nous ont offert leur analyse et leur point de vue sur notre première ébauche de rapport, à toutes les personnes qui nous ont aidé à nous préparer, nous organiser et prendre note de toutes nos consultations publiques, dialogues et rencontres à Terre-Neuve-et-Labrador, à Ottawa, Toronto et Fort McMurray, aux amis qui nous ont accueillis dans leur communauté et chez eux, aux Sisters of Mercy qui nous ont généreusement ouvert les portes de leur salle de conférence, à la GRC qui nous a transportés de Nain à Happy Valley-Goose Bay, aux traducteurs, réviseurs, éditeurs et imprimeurs, aux Archives provinciales et la Galerie d'art de Terre-Neuve-et-Labrador qui nous ont fourni les images de ce rapport, aux auteurs et artistes qui nous ont donné la permission de citer ou reproduire leurs œuvres pour illustrer les messages contenus dans le rapport, et aux nombreux membres de la fonction publique qui nous ont fourni les données dont nous avons besoin en nous faisant partager la sagesse de leurs expériences.

En nous donnant si généreusement votre temps, votre travail et votre engagement envers l'avenir de la province, vous nous avez aidés à compléter notre tâche. Nous sommes entièrement responsables de la qualité de l'analyse et des conclusions de ce rapport mais nous voulons reconnaître la valeur de vos opinions, de votre énergie et de vos encouragements

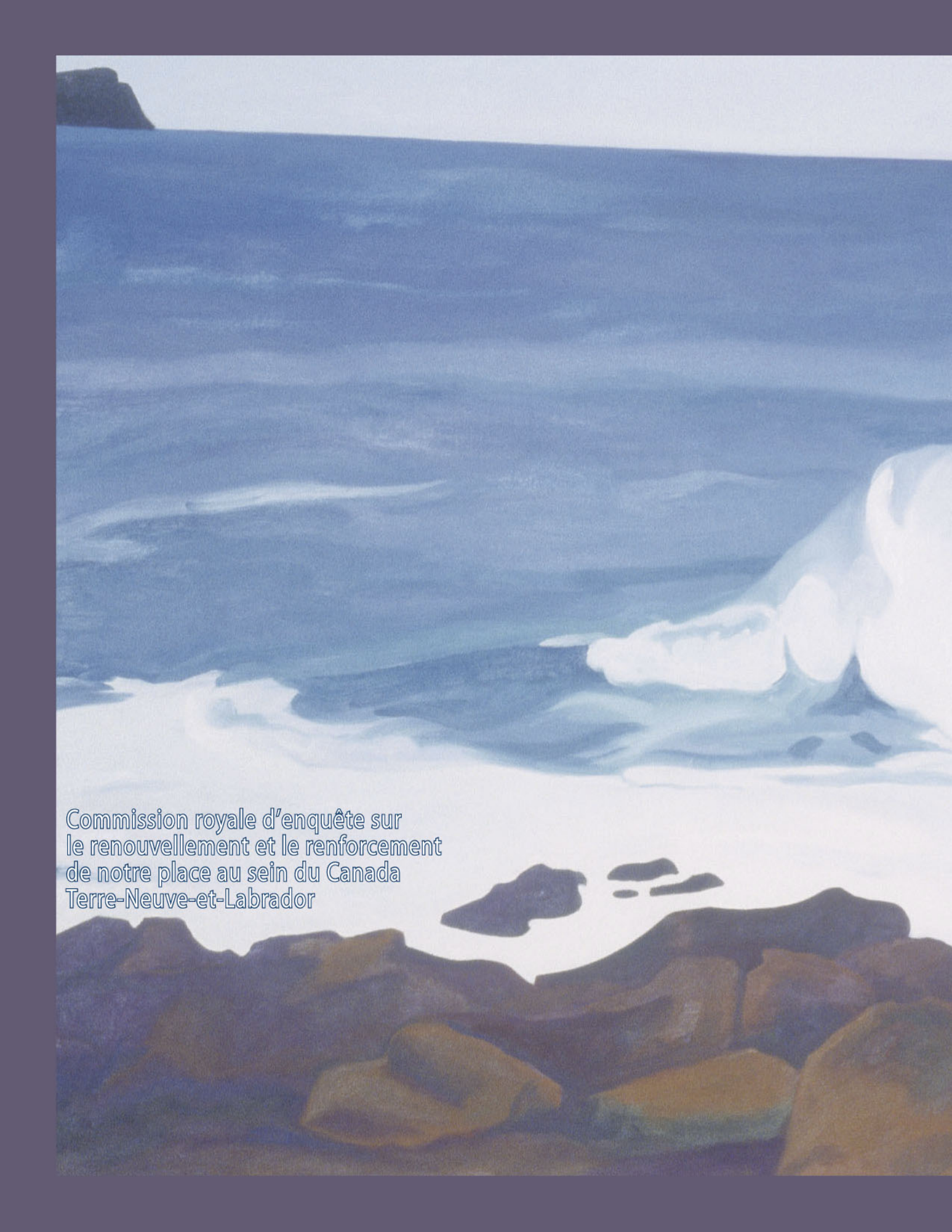
Nous désirons remercier tout particulièrement les personnes qui ont travaillé avec nous quotidiennement : Barbara Knight, Doug Brown, Jacquie Brown, Rhonda Burke, Jim Feehan, Mabel Macpherson, Brent Meade, Jodi Oliver et Adam Sparkes. Nous remercions Ged Blackmore, Tim Madden, Dave Norris, Roger Samson et Ronald Steele. Merci d'être une équipe tellement extraordinaire, vous êtes allés au-delà de votre mandat, vous avez créé une atmosphère de travail agréable et quelquefois comique et vous avez tellement bien collaboré.

Finalement, nous remercions le Premier ministre et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador qui nous ont fait confiance et qui nous ont donné le privilège d'apprendre tant de choses sur cet endroit extraordinaire, cette partie du Canada où nous sommes chez nous...

RÉFÉRENCES PHOTOGRAPHIQUES

No de page références

7	Gauche : Plan stratégique social, région du Labrador Centre : Tourisme Terre-Neuve-et-Labrador Droite : Programme Opening Doors, gouvernement de Terre-Neuve-et- Labrador
8	Photo : Tourisme Terre-Neuve-et-Labrador Texte : University of Toronto, E. J. Pratt
11	Gauche : Ressources naturelles Canada Centre : Grand Concourse Authority Droite : Presse canadienne (photographe : Jonathan Hayward)
12	Tourisme Terre-Neuve-et-Labrador
17	James Igloliorte
18	Photo : Tourisme Terre-Neuve-et-Labrador Texte : <i>Le Devoir</i>
23	Gauche et droite : K. Bruce Lane/Capital Coast Development Alliance Centre : Plan stratégique social, région du Labrador
24	Memorial University of Newfoundland
35	Paul Chafe, <i>The Muse</i>
36	Tourisme Terre-Neuve-et-Labrador
38	Tourisme Terre-Neuve-et-Labrador
41	Tourisme Terre-Neuve-et-Labrador
42	Archives provinciales, Terre-Neuve-et-Labrador A18-173
44	Haut : James Igloliorte Trois en bas : Tourisme Terre-Neuve-et-Labrador
46	Haut : Wayne J. Tucker En bas : Tourisme Terre-Neuve-et-Labrador
47	Ode to Labrador: Dr. H.L. Paddon/Butter and Snow Productions

A painting of a rocky coastline. The foreground is dominated by dark, jagged rocks in shades of brown and black. The sea is a deep, layered blue, with a large, white iceberg floating on the right side. The sky is a pale, hazy blue. The overall style is impressionistic with visible brushstrokes.

Commission royale d'enquête sur
le renouvellement et le renforcement
de notre place au sein du Canada
Terre-Neuve-et-Labrador